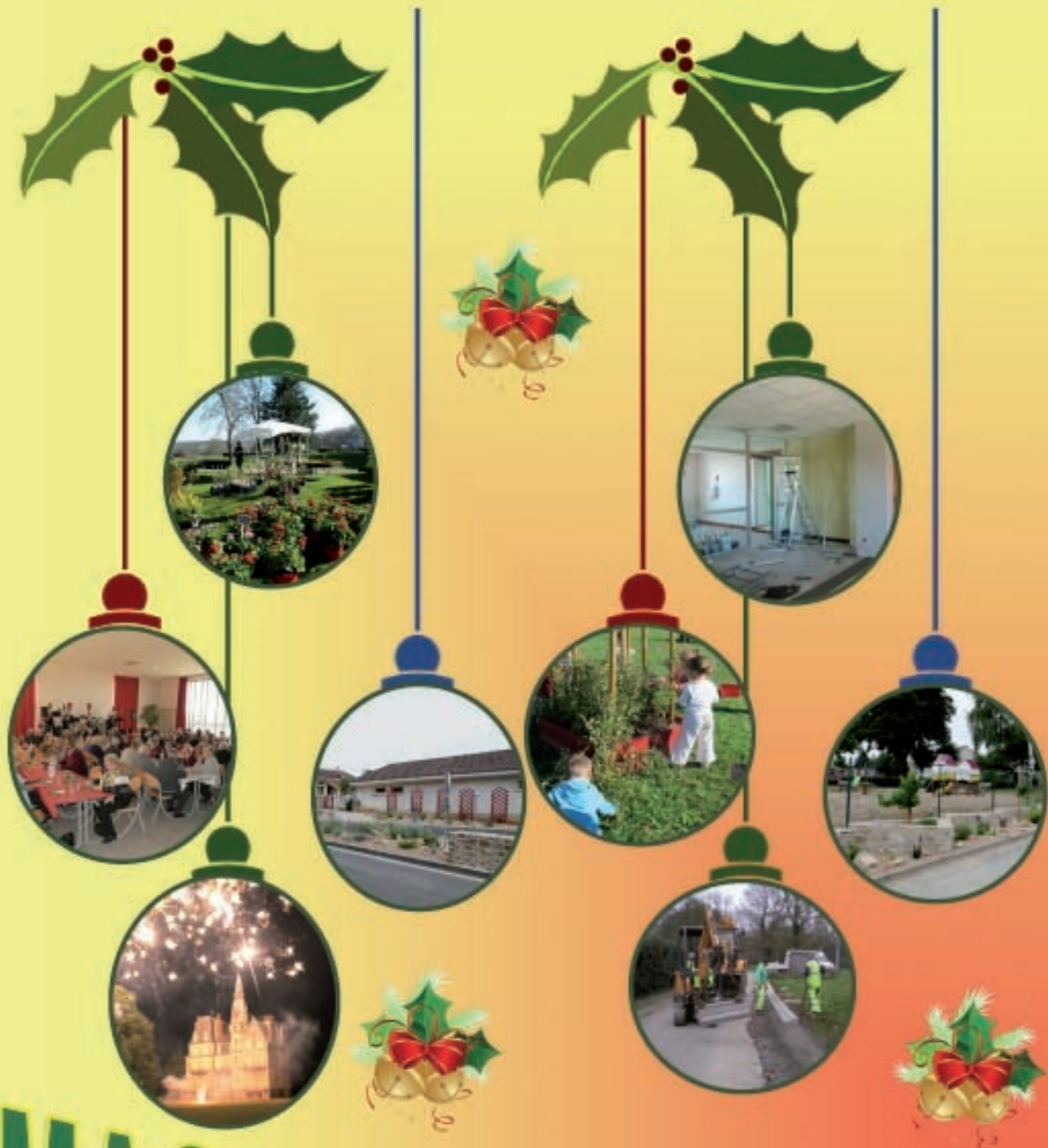


spécial fin année 2015



MAGNAC-INFOS n°68



L'EDITO



2015—JANVIER/NOVEMBRE ... une année qui restera dans les mémoires.

Une année qui nous a fait vivre dans l'horreur, la barbarie - une année où l'état d'urgence a été décrété par le gouvernement, pour tenter de limiter le risque terroriste.

Il faut bien avouer que notre Démocratie en a pris un coup et tous ceux pour qui la Liberté, l'Egalité, la Fraternité ont un sens, peuvent se sentir revenus vers les heures les plus sombres de notre histoire.

En janvier, on croyait avoir vu le pire. En fait, on savait que c'était faux. On savait, ou on craignait qu'il n'y ait d'autres attentats.

Mais on ne voulait pas le voir, le croire. Des dessinateurs, **des intellectuels**, c'est-à-dire ceux qui pensent le monde pour les autres et transforment le réel pour ouvrir des espaces de pensée, étaient morts—**morts** - pour la liberté d'expression, lâchement assassinés par des fous.

Des juifs ont été eux aussi lâchement assassinés, parce qu'ils étaient juifs ; de même, une policière noire, a été assassinée, d'une balle dans le dos. Un policier d'origine maghrébine, mais bien français a été assassiné à terre.

Ces événements auraient pu être un signal, car quand on assassine des juifs, c'est que d'autres seront pourchassés, tués.

Les nazis ont pourchassé les juifs, mais aussi les communistes, les homosexuels, les francs-maçons, ...

Je vous rappelle ce qu'avait dit Robert Badinter en janvier :

« les terroristes sont dans la droite ligne des nazis »
Vendredi 13 novembre, ces barbares s'en sont pris à nous tous, à notre pays, à notre culture, à ce qui germait dans notre société, **la jeunesse**.

Ils s'en sont pris à nos libertés, notre mode de vie, nos tolérances ; ils s'en sont pris à notre République, à notre France pour ce qu'elle est : accueillante, tolérante, multiculturelle. **Mais surtout LAÏQUE.**

La laïcité c'est le fondement qui agrège notre société. Dans notre société, la liberté est un droit, l'égalité est un droit, mais la fraternité est un devoir et la laïcité le ciment **du vivre ensemble**.

**ILS S'EN SONT PRIS
À NOTRE
RÉPUBLIQUE, À
NOTRE FRANCE
POUR CE QU'ELLE
EST :
ACCUEILLANTE,
TOLÉRANTE,
MULTICULTU-
RELLE.
MAIS SURTOUT
LAÏQUE.**

La laïcité, l'éducation et l'instruction seront obligatoirement le ciment du chantier qui prendra au moins 20 ans - le temps d'une génération nouvelle, forte, ouverte, éclairée, donc tolérante.

La laïcité, c'est un mode d'organisation juridique et politique de la société, issu de la loi de 1905 qui acte la séparation de l'église et de l'ETAT.

Mais c'est aussi une approche philosophique du vivre ensemble, que l'on peut qualifier d'humaniste parce qu'elle ne se réfère à aucun dogme religieux, ni à aucune vérité révélée, et qu'elle n'est soumise à aucun appareil religieux.

La laïcité est avant tout un principe de concorde et elle n'est l'apanage d'aucun groupe de pensée.

Elle **assure la liberté de conscience, consacre des droits égaux pour tous**, sans tenir compte de leurs origines, de leurs croyances, ou de leur absence de croyance. Enfin elle permet de maintenir les pouvoirs publics dans un devoir de neutralité stricte et

respectueux.

En terme de démocratie c'est fabuleux. C'est cela qu'ils ont attaqué.



PARIS - Place de la République

Cette année aura vu aussi une diminution de nos dotations de l'Etat, certes compensées pour partie par une répartition plus solidaire entre régions riches et régions pauvres, mais c'est une alerte supplémentaire à nous inciter à une gestion encore

plus rigoureuse. Ce que nous ferons, par responsabilité.

Parallèlement nous avons tenu à **ne pas augmenter le taux des impôts locaux**, comme nous nous y étions engagés. Cependant certains ont pu constater une hausse sensible liée à l'augmentation des bases fiscales permettant le calcul de l'impôt par l'Etat.

Des économies ont été mises en place dans la gestion des services, les subventions des associations qui ont des réserves ont été diminuées, des emplois ne seront peut-être pas remplacés, d'autres plans d'économie sont à l'étude (éclairage public restreint). Cependant un certain nombre de travaux ou d'investissements ont été réalisés et d'autres le seront.

L'assainissement du village d'Arcoulant est terminé. Une grande étude sur l'assainissement du bourg a été finalisée. Notre station devra subir des travaux importants ainsi que l'ensemble du réseau ; la station du Dognon sera mise à niveau, de même que celle de Faye dans les années à venir ; le village de Cressac verra lui aussi son assainissement se réaliser et le village de Lathière sera lui aussi inscrit en collectif. Ces travaux avoisineront le million d'euros ; vous comprendrez qu'il nous faudra étaler ces travaux et certainement recourir à l'emprunt.

Une étude a été réalisée sur notre groupe scolaire : à l'école maternelle, une salle de motricité et un agrandissement de la partie accueil offriront à vos enfants et à notre personnel de meilleures conditions de travail et d'évolution. Les sanitaires de l'école élémentaire seront remis aux nouvelles normes par la construction d'un nouveau bloc.

La salle de spectacle a été, elle aussi, remise aux normes en ce qui concerne la ventilation et le chauffage. Le club de musculation et de loisirs s'est installé dans la salle du bas.

L'espace du Rocher est très utilisé, preuve que cet investissement était nécessaire. Un problème de plafond sera prochainement réglé, notre ténacité ayant eu raison d'une malfaçon (85 000€ seront financés par l'assurance dommage ouvrage).

Nous travaillons actuellement à la rénovation du plan d'urbanisme et d'aménagement (PLU). **La loi NOTRE va nous obliger à diminuer la surface ouverte à la construction de 80 ha actuellement à 8 ha.** Chacun comprendra que les choix seront draconiens et encadrés par l'intérêt

général. Les constructions isolées ne seront plus possibles et 3 ou 4 villages seront confortés dans leur capacité à accueillir de nouvelles constructions (La Valette, Puygibaud, Cressac, ...). **Des réunions auront lieu, une enquête publique sera proposée, ce sera le moment de faire part de vos remarques, notamment si vous avez des projets sur vos terrains.**

Des travaux importants sont en cours à Puygibaud (pose de bordures, reprise de réseaux, réfection de chaussée...) ; ces travaux se dérouleront en 2 tranches.

A l'entrée du village des Pouyades des bordures seront posées et le carrefour sera reconfiguré, en partenariat avec le département afin de le sécuriser.

Les parterres de la commune sont en pleine évolution pour répondre aux problématiques du développement durable : par le choix des plantes moins consommatrices d'eau et de main d'œuvre ; c'est un travail de longue haleine qui apportera des résultats prochainement.

A noter notre 2^{ème} place dans le classement départemental des villes fleuries de notre catégorie. Bravo à nos jardiniers qui œuvrent à l'embellissement de la ville. Dans cet esprit, les anciennes toilettes publiques rue G Guinguouin, qui ne sont plus aux normes, seront démolies.

**A NOTER
NOTRE 2^{ÈME}
PLACE DANS
LE
CLASSEMENT
DÉPARTEMENTAL DES
VILLES FLEURIES DE NOTRE
CATÉGORIE.**



Le gros soucis du moment est le non-remplacement des médecins partis en retraite. Malgré nos recherches et nos démarches, aucune arrivée ne se profile et **rien dans la loi santé ne semble nous porter à l'optimisme.**

Les infirmières de Magnac-Laval vont rejoindre notre seul médecin dans le cabinet médical avec une psychologue. Une jeune kinésithérapeute devrait s'y installer en septembre prochain.

Dans ce bâtiment 2 logements seront prêts à accueillir des soignants qui voudraient se loger ou tenir des permanences sur plusieurs jours.

Pour la première fois nous avons proposé un repas à nos aînés ayant atteint 70 ans, à la place

du traditionnel colis. Près de 100 personnes ont participé. Nos cuisiniers municipaux Philippe et Marlène étaient aux fourneaux aidés par les élus qui assuraient le service. L'orchestre de Jean Jinjaud animait l'après-midi.

En début d'année nous tenterons d'amener des personnes à Limoges en organisant des voyages réguliers en empruntant le train. Un véhicule amènera les personnes intéressées à la gare de Le Dorat - l'objectif est de rendre autonomes, pour se rendre à Limoges des personnes qui peut-être n'ont pas de voiture ou ne veulent plus circuler pour aller à Limoges.

La rentrée scolaire a vu l'arrivée de 2 nouveaux Enseignants : Mr Auricombe et Mr Bascoulergue, le nouveau Directeur ; nous leur souhaitons une très bonne adaptation dans notre cité.

La vie associative reste à Magnac-Laval une force vive que nous continuerons de soutenir car elle est indispensable à la présence de nos jeunes. Les clubs sportifs font un excellent travail dans le domaine de la formation et beaucoup de dirigeants sont à féliciter pour leur disponibilité.

Au nom du Conseil Municipal et des employés municipaux j'émets le souhait que 2016 soit une année de paix et que notre équilibre de vie se stabilise pour apporter de l'espoir à notre jeunesse. Au nom de tous je vous présente **nos meilleurs vœux**.

Jean-Bernard JARRY

DES NOUVELLES DE L'INTERCOMMUNALITE

LA RÉFORME TERRITORIALE

***S'**agissant de la réforme territoriale, l'Etat a beaucoup hésité sur le découpage des nouvelles Régions et sur la taille des Communautés de Communes. Ce manque de lisibilité a provoqué des brèches dans le positionnement des élus, ce qui ne permettra certainement pas à notre territoire d'évoluer, ce que je regrette énormément.*

Une réforme qui pouvait être porteuse de sens, provoque des divergences entre élus et seul l'avenir nous dira ce que notre territoire aura réussi à en tirer. L'Etat a d'abord envisagé de supprimer les Départements ; puis en raison des changements de majorité, ce projet a été abandonné. Une réforme s'est cependant engagée et pour justifier le maintien des Départements (qui ont perdu des compétences), le législateur a créé des grandes Régions dont les centres administratifs seront loin des populations. Le maintien des départements devenait nécessaire pour assurer une proximité même avec des compétences réduites : le social, l'aide aux communes.

Les élections passées, chacun a maintenant compris que nous appartenons à la plus grande Région de France : **Aquitaine-Limousin-Poitou- Charentes**.

Chacun en pense ce qu'il veut ; pour ma part, je pense que nous aurions pu être plus mal « mariés ». Une Région qui comporte une ville comme Bordeaux, le port de La Rochelle et une ouverture atlantique peut nous permettre d'avoir une attractivité économique à laquelle nous n'étions pas habitués avec notre Limousin.

C'est bien sûr un changement important pour ceux qui ont en charge le fonctionnement de nos institutions. La

loi prévoyait dans un premier temps des intercommunalités (Communautés de Communes) avoisinant les 20 000 habitants, ce qui donnait une cohérence à ces grandes régions et du sens à l'ensemble de la réforme.

Malheureusement le législateur est revenu sur ses propositions, en laissant des marges de manœuvre importantes permettant à des petites communautés de communes de se maintenir en l'état.

En ce qui nous concerne, notre Communauté de Communes Brame-Benaize peut rester ainsi avec ses 8 000 habitants.

Cette taille semble bien inadaptée au regard du travail qui nous attend en raison des compétences importantes qui lui seront données. Pourtant 10 communes sur les 15 qui la composent ont fait le choix de s'agrandir.

Le Conseil Municipal de Magnac-Laval, à la **quasi unanimité** aurait souhaité se rapprocher des Communautés de Communes de Bellac, de Le Dorat et celle de Châteauponsac. Nous aurions ainsi constitué une belle entité du Nord Haute-Vienne approchant les 30 000 habitants qui aurait permis une lisibilité depuis la capitale de la nouvelle Région : Bordeaux. Nous aurions pu mettre en place une équipe technique et d'ingénierie performante au service du territoire et plus respectueuse des finances publiques.

A l'heure où j'écris ce texte, **je crains que nous ne restions qu'une petite Communauté de Communes qui aura bien du mal à faire face aux responsabilités qui lui seront données dans l'avenir. Dommage.....**

Jean-Bernard JARRY



LES FINANCES COMMUNALES



Le vote du budget est toujours un moment important dans la vie d'une collectivité. Celui de notre commune a été voté le 14 avril 2015 à l'unanimité.

La préparation budgétaire consiste dans un premier temps à lister les projets de l'année et à les estimer. Puis, il s'agit d'une part d'évaluer les ressources fiscales, les dotations pouvant être obtenues, les produits des services et tous les financements possibles qui viendront compléter les recettes. Il s'agit ensuite de déterminer le montant des dépenses courantes de fonctionnement.

La différence entre les dépenses et les recettes montre la part d'autofinancement que la commune pourra

dégager pour entreprendre ses investissements.

Pour les recettes, il ne faudra pas compter sur l'Etat, puisque la baisse des dotations est amorcée. La municipalité s'est engagée à ne pas augmenter les impôts pour ne pas pénaliser encore plus les familles dans ces temps difficiles.

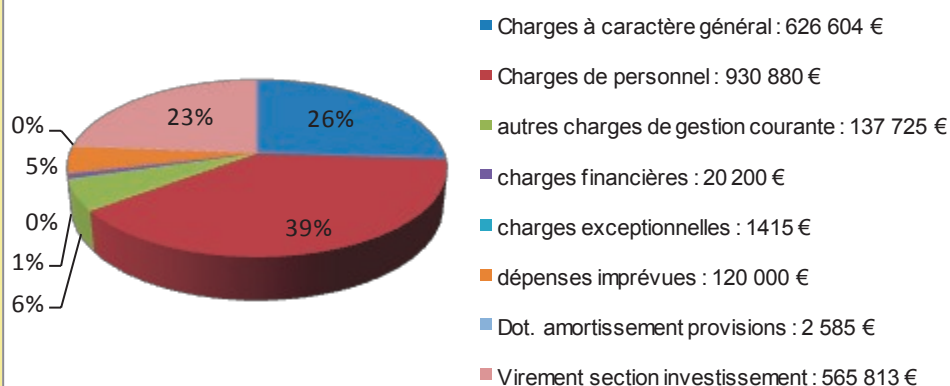
Les dépenses de fonctionnement doivent être revues à la baisse chaque fois que cela sera possible.

C'est ainsi que le Conseil municipal a décidé que les associations seraient aussi associées à l'effort pour pallier à la baisse des dotations. Les conditions d'attribution seront plus rigoureuses tout en ne mettant pas en péril notre dynamique tissu associatif.

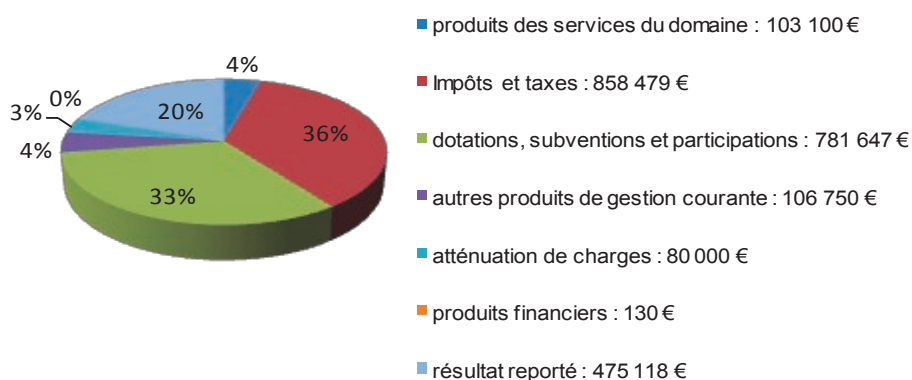
ZOOM SUR LE BUDGET 2015

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : 2 405 224 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les investissements réalisés en 2015

- ◊ Travaux salle de spectacle : 108 171 € (subvention Conseil Départemental : 15 750 €)
- ◊ Travaux réaménagement secrétariat : 21 000 € (subvention Conseil Départemental 4 200 €)
- ◊ Restauration vitrail de la chapelle du cimetière : 3 360 € (subvention Conseil Départemental 1 120 €)
- ◊ Réfection aqueduc chemin de la Margoulette : 3 426 €
- ◊ Acquisition véhicules et tracteur : 61 929 €
- ◊ Jeu square devant Ecomarché : 7 909 €
- ◊ Divers matériels : 6 241 €
- ◊ Rénovation bâtiments (logement stade, logements bd Pasteur) : 22 150 € (subvention Conseil Départemental 3 740 €)

ASSOCIATIONS	Attributions 2015
2-AAPPMA « La Brame-La Semme »	300 €
3-ACCA	600 €
6-AMICALE POMPIERS	2000 €
7-ANCIENS COMBATTANTS	La commune paiera les gerbes
9-ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	500 €
13-CAM FOOT	1000 €
14-ENSEMBLE VOCAL MELODICA	300 €+ 300 € exceptionnel
18-CLUB FORME	100 €
20-COMITE DES FETES	3000 € +1500 € Festivités 14 juillet
24-FNATH	150 €
25-GYM CLUB	0 + 150 € parcours du coeur
26-HAND BALL	1000
27-JUDO	400 € + 350 € exceptionnel
30-Moto Club	300 €
31-PETANQUE CLUB	300 €
32-RMJ	500 €
33-Société Avicole du Haut Limousin	400 €
34-VELO CLUB MAGNACHON	150 € exceptionnel
35-LES AMIS MUSEE RESISTANCE	200 €
39- Carpe nord 87	100 € + 50 € exceptionnel
40 – Artdérues	300 €
1- A S LPA MAGNAC LAVAL	200
22-COOPERATIVE MATERNELLE	450
28-LA FRATERNELLE	500



TRAVAUX

La Ville :

- **Aménagement de tous les squares** : le devant de la maison des associations a été revu, des bancs de repos ont été installés square Jean Moulin. Une attention particulière a été portée au square à côté d'Ecomarché, des tables de pique-nique et des jeux pour enfants ont été installés et ont été très fréquentés pendant la période estivale, un mur et une clôture ont été construits par les employés communaux.



- **Les panneaux place de la république**. Le conseil départemental a installé devant l'office de tourisme un panneau présentant les plans des trois sentiers de randonnées inscrits au PDIPR, la situation de notre commune par rapport à la situation départementale. Un panneau de nomination des commerces et le plan de notre ville et des villages financé par la commune et le Pays du Haut-Limousin se trouve Place de la république (à côté des feux) .



- **En mairie** l'accueil du public plus spacieux répond aux normes pour handicapés ainsi que l'aménagement des bureaux du secrétariat et des élus. L'isolation phonique a été réalisée ainsi que les peintures murales de la salle des commissions.



Accueil avant démolition



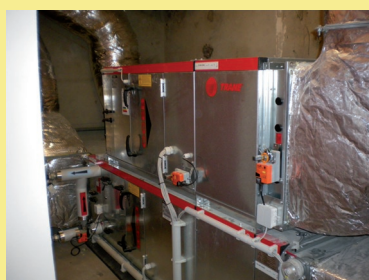
Accueil après travaux

- **Aux écoles**, les employés communaux ont procédé à la réfection de quatre salles de classe à l'école élémentaire, peintures, revêtement de sol ainsi que la reprise des dalles de plafonds endommagées. L'aménagement de l'entrée du groupe scolaire pour la sécurité offre la possibilité pour les parents d'une voie de desserte pour déposer ou prendre les enfants en voiture.

Un grand chantier à l'étude verra le jour en mars 2016 pour les toilettes de l'école élémentaire ainsi qu'une salle de motricité pour la maternelle. Coût : 414959 €

- **Avenue Joliot Curie** élargissement de la voie piétonne, abaissement du talus, Monsieur MARTIN qui a cédé à titre gratuit à la commune le terrain nécessaire à la réalisation des aménagements et la commune a pour sa part réalisé la clôture. Le trottoir sera rendu accessible aux handicapés.

- **Ancienne salle des fêtes place de la République**, devenue salle de spectacle a bénéficié d'une remise aux normes du chauffage et de la ventilation. De nouveaux stores ont été installés. La salle du bas a été adaptée pour accueillir la salle de musculation. Coût : 108 171 €



TRAVAUX (suite)

Nos Villages :

Arcoulant > Reprise d'une partie du réseau d'assainissement défectueux et construction d'une station d'épuration, étude et pilote de la réalisation par le cabinet INFRALIM.

La Valette > Reprise en régie des eaux pluviales pour la route du Pradeau ainsi que la voirie par la Communauté de Communes (la traversée des villages étant à la charge de notre commune).

Route de l'Age > En régie, un fossé a été créé pour les eaux pluviales ainsi que la reprise de voirie par la Communauté de Communes.

Le Grand Monteil > Ouverture d'un chemin communal abandonné reliant au pont de la Gervaudie sur le ruisseau des Vareilles (environ 1.5 km), pour un usage agricole.

Puygibaud > En cours de réalisation en régie, pose de bordures et trottoirs en deux tranches, avec un imprévu qui nous a retardé : la reprise du réseau d'assainissement défectueux. Les habitants de ce village voudront bien nous excuser du désagrément causé par ce chantier. Coût 1ère tranche : 19 500 €



En projet :

Les Pouyades : Des bordures et des trottoirs à l'entrée du village seront créés. Le rond - point de l'entrée du village sera amélioré en visibilité. Coût estimatif : 19 000 €

La Barre : Reprise de voirie et eaux pluviales

La Mornière : Reprise d'un caniveau pour eaux pluviales ainsi que le fossé.

Square Georges GUINGOUIN : En raison de leur vétusté et de leur non-conformité aux normes pour personnes handicapées, le conseil municipal réuni le 5 novembre 2015 a décidé la démolition des toilettes publiques. Un chemin piétonnier d'une largeur de 90 cm reliant la rue Georges GUINGOUIN à la Beaulieu sera aménagé sur cet emplacement.



Achat de véhicules (services techniques)

Un PEUGEOT Partner tôle

Un camion benne NISSAN de 3.5T

Un tracteur NEW HOLLAND pour adaptation de l'épaveuse .



SARL LAGE
La Maison de Sylvie

ELECTROMENAGER
ATS DE LA TABLE – DECO

16 rue Jules Courivaud
87190 MAGNAC-LAVAL
Tél. : 05.55.68.01.51

ATTENTION, nouveau diagnostic obligatoire !

Votre DPE

(diagnostic de Performances énergétique)

OFFERT

pour la commande en une fois
des diagnostics obligatoires
de votre vente, soit : DPE, amiante,
électricité et si nécessaire plomb,
gaz, carrez, ernt, ANC.*



Tél. 05 55 60 80 04 / 06 62 51 90 79

www.planete-diagnostic.com - Certification : Bureau Véritas

* offre valable sur présentation de cette publicité, exclusivement pour les doss. tech. de vente (hors location), dépt. 87 et 23.
Soit par exemple : 384€ TTC au lieu de 463.20€ TTC pour une maison T5 (comprenant amiante, plomb, électricité, dpe, ernt).



**Planète
Diagnostic**
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

REPAS DES AINES

C'est à l'espace du Rocher que s'est tenu le repas des séniors le mercredi 9 décembre 2015.

Cette année, le CCAS de la commune a souhaité innover en proposant un repas festif à la place du traditionnel goûter.

100 convives étaient donc réunis ce jour-là sous le signe de la convivialité. Dans une ambiance chaleureuse, chacun a pu apprécier le repas de fête confectionné par Philippe PIOFFRET, chef cuisinier du restaurant scolaire de la commune.

Quant à l'animation, nous avons fait confiance une nouvelle fois à l'orchestre de Mr JINJAUD que beaucoup d'invités connaissent.

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont répondu présents pour cette sympathique journée.

Le CCAS de Magnac-Laval



MENU du 9 décembre 2015

Apéritif amuse bouche

Salade de gésiers foie gras

Poisson en sauce et riz

Trou limousin

Rôti de veau farci, gratin de pommes de terre et haricots verts sauce forestière

Vins

Blanc et rouge
Crémant

Café

Salade

Assiette de 3 fromages

Bûche



Zone Industrielle
Rue Gutenberg
87 190 MAGNAC LAVAL

Tel - 05.55.68.61.11 - Fax : 05.55.68.65.13
E-mail : mdso@magnac-decoupe.com

www.magnac-decoupe.com

Histoire de nos quartiers

LA CONFRERIE SAINT MAXIMIN ET LES PROCESSIONS

@

u cours de cette année la Confrérie a participé à la préparation des Ostensions septennales Limousines qui auront lieu en 2016 et revêtiront un caractère particulier, car elles viennent d'être inscrites par l'Unesco au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. Un site internet spécifique à ces Ostensions a été réalisé.

Notre Assemblée Générale a eu lieu, comme chaque année, l'après-midi du samedi de Pâques. Dans les statuts, nous avons modifié le nom de Syndic en Bayle, car dans le recueil de prières de la Grande Procession, dont la deuxième édition date de 1753, il est mentionné Bayle et non Syndic.

Les fêtes en l'honneur de notre Saint patron, Maximin, pendant le week-end de Pentecôte, ont été particulièrement réussies. La messe de Pentecôte a été animée par une Scola et par une formation de cuivres. A l'issue de la messe a eu lieu la Procession des remparts, qui emprunte le tracé des anciens remparts de la ville et au cours de laquelle les reliques du Saint sont vénérées par les habitants.

Le lundi de Pentecôte la Grande Procession de 9 lieues s'est déroulée sous le soleil et avec recueillement. Nous étions plus de 250 processionneurs.

La Confrérie a confié aux Carmélites la restauration d'une magnifique bannière de la Vierge en fils d'or, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle. En collaboration avec la Fondation du Patrimoine, nous avons lancé un appel au mécénat populaire, pour boucler le budget.

Avec le Comité Pastoral de la Paroisse et suite à l'appel de notre Évêque, une réflexion est engagée en vue d'accueillir dans la paroisse une famille de réfugiés.

Jean-Noël CAU



ECOLE ELEMENTAIRE

Les petits scientifiques au Dorat

La classe des CE2/CM1 et celle des CM1/CM2 de Magnac-Laval se sont rendues à l'école élémentaire du Dorat le jeudi 8 octobre 2015 pour découvrir le métier de scientifique. Elles nous ont d'abord présenté le lieu où elles travaillent puis elles nous ont présenté leur tenue de travail. Ensuite, nous avons prélevé avec une pipette de la grenadine. On a observé dans un microscope des cellules et nous devions trouver ensuite l'image correspondante à ce qu'on avait observé. Enfin, on a prélevé l'ADN d'un oignon. Nous étions tous très heureux d'y avoir participé.



Les élèves de la classe de CE2-CM1



Semaine du goût à l'école

Lors de la semaine du goût du 12 au 16 octobre 2015, le cuisinier Philippe Pioffret, secondé par Marlène Massonneau, a offert aux élèves un festival de saveurs, de couleurs et d'odeurs. En plus de menus quotidiens originaux et élaborés, les enfants ont pu profiter d'un atelier de dégustations variées et de jeux de reconnaissance de légumes, de fruits et autres plantes aromatiques. Omelette au chocolat, crème de cresson, clafoutis de pâtes ou tiramisu à la rhubarbe ont pu exercer et ravir les palais.

La sortie champignon

Le 16 octobre, avec toutes les classes nous sommes partis dans la forêt de Magnac-Laval. Avec nous, il y avait des spécialistes du champignon, des animateurs et quelques parents.

Au départ un animateur nous a montré comment cueillir un champignon, puis nous sommes allés dans la forêt. On était en groupe par classe. Nous avons cueilli toute sorte de champignons : les bons, les mauvais, les toxiques, ceux qui poussent sur les arbres, etc.

Nous sommes rentrés à l'école et pendant ce temps les spécialistes et les animateurs ont trié nos champignons pour faire une exposition.

L'après-midi nous sommes allés voir l'exposition et ils nous ont expliqué plein de choses sur les champignons.



Les CM2 de la classe de CP - CM2



La sortie CROSS

Nous sommes allés à l'ITEP Suzanne Léger (Le Prat) pour faire un CROSS le mardi 13 octobre après-midi. Il y avait l'école du Dorat, l'école de Bussière-Poitevine, l'école du Prat et notre école. Tous les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont participé au CROSS et ont fait des activités (cheval, VTT, du lancer, cirque, jeu de société, etc...) Dans chaque course, le premier a gagné une coupe et les trois suivants ont gagné une médaille. Nous étions très contents d'y participer et nous attendons le prochain CROSS avec impatience.

Les élèves de la classe de CM1-CM2.

ECOLE MATERNELLE

La rentrée du mardi 1^{er} septembre 2015 a vu 47 élèves rejoindre leur école maternelle. Trois tout petits viendront grossir les rangs début janvier.

Actuellement, 3 tout petits, nés en 2013, 11 petits, nés en 2012 et 8

moyens, nés en 2011 sont scolarisés dans la classe de Mlle SCHNEIDER et Mlle ROUET, l'enseignante du lundi. De plus, 6 moyens et 19 grands, nés en 2010, sont présents dans la classe de Mme DUMAIN. Mme PORTIER et Mme POUFFARY, les deux assistantes maternelles municipales, sont encore et toujours fidèles à leur poste.



Ce début d'année scolaire a permis de profiter du labeur de l'année précédente grâce à la récolte abondante du jardin de l'école et au savoir-faire de notre cuisinier et de son aide, Mr PIOFFRET et Mme MASSONNEAU.

Les enfants de TPS/PS/MS ont donc pu déguster, en classe, des morceaux de carottes, de tomates cerises rouges, de tomates poires jaunes et de pastèque de leur jardin ainsi qu'une confiture de tomates préparée par le cuisinier pour leur goûter.

A la cantine, ils ont également profité, au fil des jours, d'un mélange de courgettes, oignons, tomates, poivrons et aubergines de leur jardin, particulièrement délicieux, ainsi que de carottes râpées et de tomates cerises en entrée, d'une purée de pommes de terre, de carottes et de potimarrons et d'un flan de courgettes.

Quant aux élèves de MS/GS, ils ont pu ramasser régulièrement de grosses fraises et se régaler avec. Après avoir arraché les plants de pommes de terre et pris plaisir à fouiller la terre à la recherche des tubercules, ils ont également confectionné, en classe, une salade de pommes de terre qui a eu beaucoup de succès.

Vendredi 6 novembre, les élèves ont été heureux de recevoir un petit diplôme individuel pour leur beau jardin, ainsi qu'un petit goûter offert par la mairie



Nouvelles du lycée agricole : une rentrée prometteuse

Encore cette année, les classes ont fait le plein à la rentrée : 250 apprenants, élèves, collégiens, apprentis et étudiants ont pris le chemin de Magnac-Laval pour la rentrée.

Cette année scolaire 2015-2016 s'annonce sous les meilleurs auspices, et il faut noter cette année encore une augmentation des inscriptions pour les formations agricoles en apprentissage.

Une grande partie du mobilier de couchage a été remplacée par le Conseil Régional du Limousin proposant ainsi de meilleures conditions d'accueil. De même, une subvention pédagogique importante permettra de renforcer la qualité des matériels d'apprentissage à l'animalerie pédagogique. Toutes les salles de classes ont été équipées d'écrans et de vidéoprojecteurs. Enfin, à partir de janvier 2016, devraient commencer les travaux d'un nouvel internat d'une centaine de places.

Au sein de l'EPLFPA de Limoges et du nord Haute-Vienne, Le lycée décline plusieurs projets innovants, tels que "Produire autrement" et le numérique éducatif.

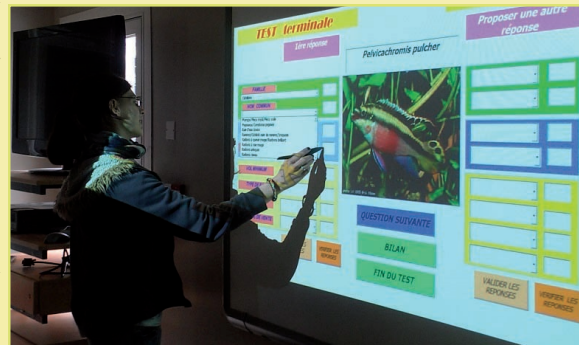


Tableau numérique



Fête des fleurs

A travers de nombreuses actions éducatives, nous nous attelons à faire vivre les valeurs de la République et de la laïcité (actions sécurité routière, lutte contre les addictions, santé et Développement Durable). Par ailleurs, plusieurs projets d'accompagnement spécifiques des jeunes sont mis en place, comme une aide spécifique aux élèves en difficulté, ainsi que de nombreux clubs et activités (sport, danse, théâtre, land 'art, BD etc.).

L'établissement continuera sa mission d'animation territoriale en promouvant et organisant des animations ouvertes au public (cinéma de plein air, manifestation canine); sans oublier l'accueil de manifestations extérieures.

Tout comme l'an passé, cette tribune est pour moi l'occasion de remercier tous les Magnachons qui apportent leur soutien à l'établissement, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui contribuent activement à la réussite de nos jeunes.

C. Roux

AZAutomobiles
Entretien & Réparation Toutes Marques
Vente Véhicules Neufs & Occasion
Fabien Sénamaud
Avenue François Mitterrand - 87190 MAGNAC-LAVAL
☎ 05 55 68 63 62 - az.automobiles@orange.fr

POMPES FUNEBRES LOISEL
GROUPE CLAUDE TRICARD
Agrément préfectoral Magnac 04 87 233 - Le Dorat 04 87 294
POMPES FUNEBRES PRIVEES
Chambres funéraires - Contrats obsèques
Transport avant et après mise en bière
Fleurs naturelles / artificielles - Plaques
Entretien de caveaux
87190 MAGNAC-LAVAL - 05 55 68 61 60
87210 LE DORAT - 05 55 60 18 41

INFORMATION SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES 2015-2016

Suite à la demande de l'éducation nationale de revoir les Activités Pédagogiques Complémentaires réalisés par les enseignants, la mairie a dû s'adapter et organiser les activités différemment. L'absence de Céline Szymanski pour le début de l'année a vu le retour de Benjamin Mousnier et pour étoffer l'équipe, nous avons engagé Aurélie Moulin qui a son BAFA. Jennifer READ a pris en charge l'atelier anglais sous forme de jeux et de chansons.

Les ateliers de Maternelle de 15h50 à 16h25 organisés autour de Maryse Portier et Agnès Pouffary accompagnées de Marlène Massonneau ou Aurélie Moulin en fonction des jours et des besoins sont surtout des temps animés par des petits jeux sportifs.

La construction d'une salle de motricité permettra de mettre en place des activités sans changement de lieu ce qui est source de perte de temps et nuit à la mise en place d'une activité plus structurée.

A la cantine, le repas est servi en deux temps : la maternelle de 12h-12h40 sous la surveillance de Philippe Pioffret, Marlène Massonneau, Agnès Pouffary et Anne-Marie Masson. Les primaires de 12h30 à 13h15 sous la surveillance de Philippe Pioffret, Marlène Massonneau, Anne-Marie Masson, Maëva Bussière, Aurélie Moulin, Benjamin Mousnier et Mélissa Bonnin. La récréation se déroule jusqu'à 13h55 et est sous la surveillance pour les primaires des quatre derniers nommés. La surveillance de la récréation de l'école maternelle est assurée par Maryse Portier et Agnès Pouffary.

Patrick LEDON

Atelier école primaire :

Cycle 2 (CP, CE1) => lundi et jeudi (15h30-16h30)

Cycle 3 (CE2, CM1 ET CM2) => mardi et vendredi (15h30-16h30)

Plusieurs ateliers sont mis en place par la mairie afin de proposer différents choix aux enfants (3 choix minimum/ jour) tels que :

Un **atelier anglais** (lundi, mardi) avec Jennifer : se familiariser avec une langue étrangère de manière ludique, sous forme de jeux ; afin de s'ouvrir à une autre culture.

Un **atelier cuisine** (jeudi, vendredi) avec Philippe : découvrir des recettes inédites, manier les ustensiles du cuisinier et repartir avec sa réalisation tout juste sortie du four.

Des **ateliers sportifs** avec Benjamin (remplaçant de Céline) et Maëva : découvrir des jeux collectifs afin de développer des habiletés motrices et cognitives et découvrir des jeux traditionnels en groupe plus important.

Des **ateliers d'activité manuelle** avec Aurélie et Maëva: développer la motricité fine et l'imagination en créant diverses œuvres en utilisant différents supports et différentes techniques

Atelier école maternelle (Lundi, mardi, jeudi, vendredi => 15h50-16h25) :

Ce sont surtout des récréations animées : des petits jeux sportifs ou traditionnels, lectures de contes, visionnage de dessins animés et activités manuelles sont proposés en fonction de la météo et des événements de l'année.

Personnel : Agnès, Maryse, Marlène, Aurélie et Benjamin.

Activités du Projet Educatif Territorial (PET)

La communauté de communes Brame Benaize propose aux enfants du territoire âgés de 4 à 17 ans, un éventail d'activités sportives, culturelles et ludiques (cirque, danse, handball, hip-hop, football, gymnastique d'éveil, judo, moto, musique, théâtre et tir à l'arc).

L'encadrement de ces ateliers est assuré par des professionnels et/ou des bénévoles des associations du territoire. Chaque enfant peut s'inscrire à deux activités sur l'année scolaire.

Garderie

Une garderie est toujours mise en place tous les jours de la semaine matin et soir de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi après-midi de 11h40 à 18h30 (prévenir la mairie la semaine précédente en cas d'inscription au mercredi après-midi)

Personnel : Agnès (matins), Maëva et Benjamin (soirs et mercredis)

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 03 juillet 2012, la municipalité a décidé de réviser le plan local d'urbanisme de la commune, permettant ainsi la redéfinition de l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal par rapport à la réalité du terrain. La démarche a démarré avec le bureau d'études 6T, basé à Limoges.

Une réunion de lancement de l'étude a été mise en place le 24 janvier 2014 en la présence des élus et conseillers, mais également de la Direction Départementale des Territoires et du Bureau d'Études. Lors de cette réunion, le planning prévisionnel, la démarche et les étapes du projet ont été présentés.

A partir du 07 mai 2014 plusieurs réunions ont eu lieu pour l'élaboration du diagnostic : 2 réunions de travail ainsi que deux réunions rassemblant les agriculteurs de la commune. Cette phase a permis de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire, et ainsi de déterminer les grands enjeux auxquels doit faire face la commune sur les 15 prochaines années.

En s'appuyant sur ces premières conclusions la municipalité a ainsi établi son programme politique (PADD) lors de plusieurs réunions de travail. Assistée de la DDT et du Bureau d'études ce projet s'est concrétisé lors de trois réunions de travail entre juillet et octobre 2014.

Sur la base de ce travail l'équipe municipale est passée à l'élaboration des documents réglementaires du PLU, à savoir le règlement graphique (zonage) et le règlement écrit.

Le zonage a été réalisé au début de l'année 2015 et a été complété par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (zooms sur l'aménagement de certaines zones). Ces documents délimitent les zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser de la commune

Aujourd'hui, le bureau d'études assiste la municipalité pour définir le règlement écrit du PLU, qui a pour but d'établir la réglementation des différentes zones du zonage.

Une fois le règlement écrit validé, les principes de zonage et de règlement seront visibles en Mairie via l'exposition évolutive dédiée au PLU.

Un cahier de consultation sera aussi disponible pour recueillir vos remarques.

Il restera encore un certain nombre de documents que le Bureau d'Études devra réaliser afin de finaliser l'ensemble des pièces constitutives du dossier de PLU pour clôturer la démarche.

Durant cette période de travail interne au bureau d'études, la municipalité consultera sa population lors d'une réunion de présentation publique du projet, courant février 2016.

Cette réunion aura pour but de présenter la philosophie du travail mené jusqu'alors, d'expliquer les tenants et les aboutissants de ce document et répondre aux différentes questions que vous pouvez vous poser. Vous serez informés de la tenue de cette réunion par les

moyens habituels (affichage, site internet et journaux).

Par la suite, un autre temps pour faire entendre votre voix sera prévu. En effet, une enquête publique sera mise en place prochainement pour recueillir vos remarques et projets auprès d'un commissaire enquêteur.

Tous ceux qui vivent à Magnac-Laval, qu'ils y habitent ou y travaillent, sont concernés par l'aménagement de la commune. Chacun est invité à s'exprimer sur le Magnac-Laval d'aujourd'hui et de demain, à réfléchir ensemble au projet de Magnac 2025-2030.





JEAN-PAUL BICHON
Les Gâtines
87190 MAGNAC-LAVAL
Tél 05 55 68 60 11

HORTICULTEUR à Magnac-Laval

Vente de plants de fleurs
et de légumes
Rameaux et Toussaint
Vente de bois de chauffage



Fleuriste-Créateur
SARL VERTIGE
2, avenue François Mitterrand
87190 MAGNAC-LAVAL
05 55 47 63 99



Flours coupées, fleurs artificielles, plantes, demande particulière.
Cadeaux, mariage, anniversaires, décès, livraison à la demande

Fleurissement

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, GESTION « DES MAUVAISES HERBES »

Suite à la signature de la charte 0 pesticide en avril 2012, la commune s'est engagée à réduire l'usage du désherbant afin de :

- inscrire la commune dans une stratégie de développement durable
- préserver la santé des habitants et celle des agents techniques d'entretien des espaces verts et voiries
- respecter la réglementation: objectif 0 pesticide dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2020 (loi du 6 février 2014 dite loi Labbé)
- préserver la qualité des eaux des rivières et des nappes phréatiques et notamment la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable.

A savoir: **1g de substance active avec 3ml de glyphosate suffit à polluer 10km de cours d'eau sur 1m de largeur et 1m de hauteur.**

- réduire les coûts des traitements des eaux destinées à l'alimentation en eau potable

Laisser croître les plantes spontanées, ce n'est pas abandonner les lieux, c'est une autre manière de faire et d'envisager l'aménagement.

En ce qui concerne la commune de Magnac-Laval, depuis 2013, aucune commande de désherbant n'a été effectuée car seuls le stade, le cimetière et le terrain de pétanque ont été traités avec les produits en réserve. Nos employés communaux bénéficient de formations pour appliquer ces nouvelles directives, la CERTIPHYTO et le BIOCIDÉ (« qui tue la vie »). Les législations française et européenne reconnaissent aujourd'hui que les produits utilisés en traitement phytosanitaire sont nocifs, cancérigènes et mutagènes. Bien qu'incolores, ils n'en sont pas moins dangereux autant pour les applicateurs que pour les habitants et utilisateurs des espaces publics.

La commune a décidé d'anticiper et de gérer cette transition (d'ici 2020) par différentes méthodes :

- paillage minéral et végétal des nouvelles surfaces paysagères (squares Maufront et Intermarché, cabinet médical)
- enherbage des trottoirs et tontes (gymnase, caserne, square Maufront...)
- balayage mécanique et manuel des rues.

Pour info: **1h par an de traitement phytosanitaire devient 22h par an d'entretien sans herbicide.**
Chaque citoyen peut agir sur son environnement, vous aussi jardinez sans pesticide.

Joselyne DAUGE



Jachère au verger des enfants



Exemple de paillage - Rue Chanteclair

« TENDANCE COIFFURE »



Véronique et Florence

Une esthéticienne est à votre disposition une fois par mois
renseignez-vous !

Rue Fénelon
 87190 Magnac-Laval
 Tél : 05.55.68.63.13

HOMMES - FEMMES - ENFANTS
COIFFURE DOMICILE

Néolis
 Naturellement à vos côtés

**PRODUITS ET SERVICES
 POUR
 L'ANIMAL ET LE VÉGÉTAL**

Négoce agricole

Route de la Souterraine
 87190 Magnac-Laval
 Tel. 05 55 68 64 46

86340 Fleuré
 79190 Sauzé-Vaussais
 86300 La Chapelle Viviers

www.neolis-negoce.fr

REMISE DES PRIX DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2015

1er : Mr et Mme COSSON



Catégorie 1: maisons et jardins visibles de la rue :

1er: Mr et Mme COSSON René récompensés au niveau départemental d'un diplôme d'honneur avec mention spéciale

2ème: Mme MICHEL Monique

3ème: Mr et Mme MARSH Dawn

ex-aequo : Mme BROCHARD Anne, Mr et Mme GRAHAM Peter, Mme MARCHANT Anne, Mr et Mme PORTIER Bernard, Mr et Mme GUIMIER Jacky, Mme MITSON Sheila

1er : Mr DAUBROCHE



1er : Mr LEGER



Catégorie 2: décor floral installé sur la voie publique

1er: Mr DAUBROCHE René récompensé d'un diplôme d'honneur au niveau départemental

Catégorie 3 : balcons ou terrasses

1er : Mr LEGER Dominique récompensé d'un diplôme d'honneur au niveau départemental

2ème : Mme MAURY Odette

1er : Mr AUGUSTE



Catégorie 4: fenêtres et murs

1er : Mr AUGUSTE Roland

Villages récompensés : Lathière, La Barre.

Merci à tous les participants qui contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie.

Cette année, notre commune se voit récompensée d'un deuxième prix dans sa catégorie (villes entre 1000 h et 5000 h) au niveau départemental. La remise du diplôme s'est déroulée à Limoges le 21 octobre en présence de Mr Leblois Président du Conseil Départemental.

Aussi je voudrais adresser toutes nos félicitations aux équipes techniques de notre cité qui ont beaucoup œuvré afin de présenter au jury un travail abouti, soigné, cohérent et bien sûr coloré tout en respectant nos engagements (charte 0 pesticide, emploi de vivaces pour diminuer les arrosages, dédoublement des graminées avec une redistribution vers les villages).

Merci à tous et rendez-vous encore plus nombreux en juin 2016 pour le prochain concours.

Joselyne DAUGE



Intermarché
COMMERCE

MAGNAC-LAVAL

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30/15h à 19h

Vendredi et Samedi ouvert sans interruption de 9h à 19 h

Le dimanche de 9h à 11h45





A NOTRE AMI,

C'est un dimanche matin au centre de secours que nous apprenons que tu viens de nous quitter.

Quand cette terrible nouvelle s'est répandue, tout le corps des sapeurs-pompiers de Magnac-Laval, actifs, retraités, épouses, enfants ... se sont retrouvés au centre.

Personne n'y croyait.

Nous n'avions pas besoin de parler. Il suffisait d'un regard pour voir et comprendre notre tristesse.

Tu seras toujours dans nos cœurs et nos pensées.

Christiane, tes enfants, ton petit-fils et toute ta famille seront toujours les bienvenus parmi nous.

Ce n'est qu'un au revoir CHEF

La famille tient à remercier toutes les personnes qui l'ont accompagné soit par leur présence et/ou soit par leur don à l'œuvre des pupilles des sapeurs pompiers.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le samedi 4 juillet s'est déroulé notre concours de pétanque en semi-nocturne. 34 équipes se sont disputées les premières places dans la bonne humeur. Merci à tous les participants.

Le dimanche 8 novembre 2015 à partir de 14 h 30 avait lieu à la salle des fêtes notre loto qui a rencontré un vif succès. L'amicale remercie tous les commerçants et particuliers pour leur don ou leur participation.

Le samedi 14 novembre 2015, une cérémonie à la mairie et un repas au centre de secours étaient organisés à l'occasion des départs en retraite de l'adjudant chef GATE Jean-Claude, de l'Adjudant MENARD Christian et du départ du pompier 1ère classe POUFFARY Joël. Tous les membres de l'amicale leur souhaitent une bonne retraite.

Le samedi 5 décembre 2015 a eu lieu à la salle des fêtes notre banquet de la sainte barbe.

Le dimanche 13 décembre 2015 au centre de secours, après avoir dégusté un bon repas préparé par nos soins, le Père Noël est arrivé pour la plus grande joie des tout petits.

Le jeudi 31 décembre 2015, dans la nouvelle salle des fêtes aura lieu notre réveillon de la Saint Sylvestre avec notre traiteur SAVEUR ET CREATION.





Vincent LALLEMENT a succédé à Jacques DUFOURD à la présidence de l'Office de Tourisme du Limousin en Marche lors de l'assemblée générale le 30 mars 2015.

Une année 2015 marquée par la réalisation des projets mutualisés des quatre offices de tourisme du Pays du Haut Limousin :

Pour rappel, une convention de partenariat signée en juin 2014 unit les quatre offices de Tourisme du territoire du Pays du Haut Limousin : OT du Limousin en Marche, OT Haut-Limousin (Bellac), OT Gartempe Saint Pardoux, OT de la Basse-Marche (Le Dorat).

Ces quatre offices de tourisme intercommunaux couvrent 52 communes et 29 600 habitants.

Bertrand PARIS, animateur tourisme au Pays du Haut Limousin coordonne cette mutualisation.

4 fois par an (hiver, printemps, été, automne) la « lettre info tourisme » vous informe sur les actualités des offices de tourisme du Haut Limousin.

Les réalisations 2015 :

- Rencontre sur le tourisme à la ferme de Villefavard à destination de tous les élus et prestataires touristiques du Pays du Haut-Limousin (mission réalisée par les personnes en charge de l'animation numérique de territoire)

- Lancement du réseau de prestataires ambassadeurs du territoire (mission réalisée les personnes en charge de l'animation et coordination des acteurs touristiques)

- Rédaction du schéma d'accueil et de diffusion de l'information (mission réalisée par la personne en charge de l'accueil par excellence)

- Création et mise en ligne sur www.sejournenlimousin.com d'un séjour pêche « Comme un poisson dans l'eau » au Hameau de gîtes des Pouyades à Magnac-Laval et création en cours d'un séjour équestre au bord du Lac de St Pardoux (mission réalisée par la personne en charge de la qualification de l'offre et production touristique)

- Réunions de sensibilisation destinée aux hébergeurs à Saint-Léger-Magnazeix : démarches administratives, réglementation, labels existants, mieux connaître les

attentes de la clientèle.

- Visites de qualification des hébergements pour la marque Chambre d'Hôte Référence.

- Recensement des structures accessibles aux personnes handicapées et début des visites sur place.

Edition de brochures 2015 :

Guide touristique 2015/2016 : guide de 52 pages, tiré à 15 000 exemplaires, bilingue (français/anglais), recense toute l'offre touristique du Pays (patrimoine naturel et bâti, loisirs de pleine nature, artisanat et produits locaux).

Agenda des manifestations : réalisé à l'échelle du Pays du Haut Limousin, 3 éditions pour 2015 : janvier/avril, mai/septembre, octobre/janvier 2016. Nous remercions les communes et les associations de nous faire parvenir au plus tôt les dates de leurs manifestations. Les éditions 2016 couvriront les périodes : février/mai, juin/septembre et octobre/janvier

Brochure des balades en Marche.

dorénavant c'est Amandine, à l'Office de Tourisme Gartempe – Saint Pardoux qui se chargera de collecter vos informations pour les calendriers 2016.

Plans guides de villes : deux plans guides de Magnac - Laval et de Saint-Sulpice-les-Feuilles ont été réalisés par la société Media Plus Communication et financés par les artisans et commerçants qui ont souhaité faire paraître un encart publicitaire sur ceux-ci. Chaque plan

possède au verso le plan de la Communauté de Communes

Brame-Benaize.

Brochures

« Vos vacances en famille » : deux éditions

ont été publiées pour les périodes de

vacances estivales et les vacances d'automne, elles ont recensé l'offre touristique destinée essentiellement à un public familial.

La prochaine édition concernera la période des vacances de printemps.

Participation aux événements :

Bourse aux dépliants, journée départementale du Tourisme à Limoges

Bourses aux dépliants de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne

Journée Technique Grande Région « structuration touristique : état des lieux des 3 régions », à Bordeaux.

Journée Technique Grande Région « les Offices de Tourisme : quel rôle dans la Grande Région » à Saintes.

Salon de la randonnée d'Eguzon



Balade gourmande à Magnac-Laval

(Suite de la page 19)

R-évolutions du Tourisme de Brive

Nouveau site Internet commun des Offices de Tourisme du Haut Limousin :

www.tourisme-hautlimousin.com qui fonctionne à partir de la base LEI (base d'échange d'informations touristiques régionale mise en place par le Comité Régional du Tourisme). Dès à présent nos supports de communication présentent ce nouveau site internet.

Compte Instagram : #haut_limousin : Une promenade, un lieu insolite, un beau paysage... Partagez vos plus belles photos sur le Haut Limousin

Projet de fusion des pages Facebook des différents offices de tourisme en 2016.

Bilan de la fréquentation estivale :

La fréquentation des pôles d'accueil a été stable par rapport à la saison 2015. Celle des prestations touristiques (hébergements et loisirs de plein air) a bénéficié de la météo favorable.

Les animations 2015 :

Plus de 600 personnes ont participé aux 43 sorties proposées sur le territoire communautaire et 92 personnes aux 3 sorties patrimoine. Nous notons une augmentation significative de la participation des

touristes (résidents en gîtes, camping...) aux animations ainsi que leur satisfaction de trouver des animations gratuites de qualité sur notre territoire.

Nouveau parcours Géocaching :

Une nouvelle cache Terra Aventura « Retour à la belle époque » à Villefavard a été mise en place en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme.

Point Information Jeunesse :

Animation Serious Game Métiers pour une classe de troisième au collège de Saint Sulpice les Feuilles. Réalisation d'une exposition sur l'alimentation et le sport pour la fête du sport organisée par la Communauté de Communes Brame-Benaize. Nous rappelons que le PIJ (Point Information Jeunesse) est à la disposition des jeunes pour tous les secteurs d'informations qui peuvent les intéresser ainsi que pour les aider dans leurs projets individuels ou collectifs.

Partenariat avec le Foyer Rural dans le cadre du Projet Educatif Territorial :

Les ateliers danse et théâtre proposés font le plein. Deux spectacles sont réalisés au mois de juin.

Le président, Vincent LALLEMENT

LES PORTES DE LA LIMOUSINE

Pour l'édition de cette année, c'est avec un peu d'avance sur le calendrier que se sont déroulées « Les Portes de la Limousine 2015 ».

Le Champ de Foire a accueilli au total plus de 150 animaux. Nous aurions certainement eu plus de reproducteurs sans les petits soucis liés à la FCO (Fièvre Catarrhale). Etaient ainsi présents :

91 animaux de boucherie – soit 22 de plus qu'en 2014 - dont 16 veaux de lait, 23 génisses de plus de 24 mois et 52 vaches.

65 jeunes mâles reproducteurs.

Ces animaux ont été présentés par 39 éleveurs en provenance de 4 départements (Creuse, Indre, Haute-Vienne, Vienne).

Tous les animaux de boucherie ont été vendus à des prix cependant inférieurs à ceux des années précédentes, compte tenu de la crise que traverse la viande bovine. Plus de 50% des reproducteurs, moins nombreux qu'en 2014, ont trouvé preneur.

Comme chaque année, notre vente de viande au détail a permis d'écouler une vache de 400 Kg de carcasse conditionnée sous vide. Cette vente a été l'occasion d'un jeu sur les ondes de Radio France Bleu Limousin la semaine précédant le 3 octobre, ce qui a

permis de parler de l'élevage limousin autour de Magnac-Laval.

Le nombreux public a pu apprécier l'animation liée à la présence de divers exposants et fournisseurs de l'agriculture. Il a également profité de la convivialité de l'espace buvette et de la restauration sur place avec près de 300 repas servis.

Le thème technique retenu pour cette année était celui des « nouvelles technologies en agriculture ». A cette occasion, ont été présentés différents logiciels de suivi de troupeaux et de parcelles (utilisables avec un téléphone portable). Il y a eu aussi une démonstration d'utilisation de bornes de guidage et de drones sur cultures.





LA VIE DES ASSOCIATIONS



PRATIQUONS UN SPORT !



JUDO

Entraînements : gymnase

vendredi : de 17 h 30 à 18 h 15 pour les petits
de 18 h 30 à 19 h 30 pour les moyens
de 19 h 30 à 20 h 30 pour les grands
Présidente: **Alexandra FREULON**



CLUB FORME

Entraînements : gymnase

Mardi : 19h30 à 20h30
Jeudi : 19h30 à 20h30
Présidente : **Amélie LEFRERE**



FOOT

Stade ou gymnase selon le temps
Mercredi de 14h30 à 16h30 : poussins et P.E.T.
Vendredi de 19 h à 21 h (séniors garçons)
Mardi et jeudi de 19 h à 21 h (séniors filles)
Président : **Francis MARTIN**



TIR A L'ARC

Entraînements : automne, hiver, printemps au gymnase et en été au stade.

Lundi : 18h00 - 20h
Mercredi : 19h - 22h
Samedi de 8h00 - 12h30
9h30 - 10h30 P.E.T
Président : **Francis HAZARD**



CLUB DE TIR

Le stand de tir est accessible uniquement à ses licenciés .

Lundi, mercredi , samedi, dimanche de 9h à 12h
et de 14h à 18h
Président : **Jean-Pierre NIQUE**



GYM CLUB

Entraînements : gymnase

Vendredi 15h 30 à 17h00
Gymnastique d'entretien avec animatrice
Présidente : **Michèle CHEVALIER**



ARTDÉRUES

HIP-HOP

Mardi à l'espace du Rocher - 20 h à 21 h 30

Président : **Vincent LALLEMENT**



VELO

Section « cyclo sorties » les **Dimanche à 9h (hiver), à 8 h (été)** : RV devant la maison des associations

Samedi à 14 h : Balade en vélo
Co-Présidents:
Michel BEZAUD et Bernard DUBREUIL



PETANQUE

Entraînements : terrain de boules.

Mercredi : 14 h
Vendredi : 20 h 30
Dimanche : 14 h
Président : **Amand PASCAIL**



MAGNAC ANIMATION SECTION

MUSCULATION DE LOISIRS

Lundi mercredi vendredi entrée rue Grellier de 18h à 20h00 Président : **Francis BOTTEMER**



MAGNAC ANIMATION SECTION BADMINTON

Lundi 20h - 22h

Annie FRANCOIS



MAGNAC ANIMATION SECTION YOGA

Mardi à 18 h 30 (Espace du Rocher)

Carine GODARD



HAND

Mardi : P.E.T 16 h30 - 17 h 45
Entraînement 17 h 45 à 19 h 30
Mercredi de 17h30 à 19h : entraînement
Vendredi de 18h à 22h : entraînement

Co-présidents : **Elodie LEPEYTRE et Pascal CUISINIER**



MAGNAC ANIMATION SECTION COUNTRY

Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 (Espace du Rocher)

Annie RICHARD



FAITES VOTRE CHOIX



LOISIRS

Bridge Mme MARSAUDON J.
Société Avicole Mr BONNAT B.
Ball Trap Mr ESTEBE R..
Chasse Mr MAURY A.
Pêche Mr MAURY J.Y
Moto Club Mr BAMBAGINI P.
Les Amis des chiens de chasse du Pays Magnachon
 Mr CLUZEAU Philippe



ANIMATION

Comité des Fêtes Mr LEGER M.
R.M.J. Mr LAURENT S.
Office de Tourisme "Limousin en Marche"
 Mr LALLEMENT V.
Parents d'Elèves Mme VERDIER A.
Magnac Animation Mme RICHARD A.



CULTURE



Ensemble vocal MELODICA - Mme GERMANEAU Danièle
 répétitions : jeudi soir de 17h à 19 h 30 maison des associations
DIAPASON BANDA . Mmes SZYMANSKI C., DUFOURNEAU J.
 Cours de solfège et d'instruments : samedi de 13h15 à 17h15 - Répétition générale : samedi tous les
 quinze jours de 17h30 à 19h30 et le tout au local situé au-dessus de la Mairie de Droux
CHORALE DE LA BASSE-MARCHE Mme GRELIER J.,
 répétitions lundi de 18H45 à 20h30 à l'école primaire
ATELIER AQUARELLE MOTIF SYNTHESE ET METAMORPHOSES
 Mme MEYNIEUX, :
 cours mardi de 14h à 18h et de 20h à 22h à la maison des associations

Social, Souvenir, Agriculture, Autres



SOUVENIR

Déportés Mr NENERT
A.H.M.S. Mr PASQUET
Anciens Combattants - F.N.A.C.A.
 Mr CHEVALIER



SOCIAL

A.F.P.A.R. Mme SAILLARD
Bien vivre en Haut Limousin
 Mme DEGLANE S.
FNATH Mr PETITPAS P.
La Croix Rouge Mr POUJAUD Michel
3ème Age Mme BESSAGUET Y :
 (réunions récréatives mardi et jeudi de
 13H30 à 18H au Foyer)
Le Secours Populaire Mme TARGE N.



AGRICULTURE

C.D.J.A. Mr PAUGNAT.
Foires et Concours
 Mr GENTY



AUTRES

Amicale des Sapeurs-Pompiers Mme SEVAUD N.
Anciens Elèves Mme BARDOU
Association Les Amis des Fleurs et des Jardins Mme GRAHAM J.
Amicale du Personnel Communal Mme MASSONNEAU - Mr MAURY F
Association des Commerçants et Artisans Mme ROGER S.



L'A.H.M.S.338° R.I.R.

Ainsi que vous le savez, Maurice Pasquet a été hospitalisé plus de 3 mois après un A.V.C très important ; il se remet doucement et l'Association continue son chemin, ainsi la sortie prévue au Sénat a été maintenue.

L'Association pour Honorer la Mémoire des Soldats du 338° Régiment d'Infanterie de Réserve (A.H.M.S. 338° R.I.R.) a organisé en 2015 un voyage d'une journée.

La journée à PARIS le vendredi 29 mai avec au programme : la promenade en bateau-mouche sur la Seine le matin, le déjeuner très « select » dans un des salons du Sénat et la visite de ce magnifique monument aux salons somptueux – les ors de la République - .

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont étant absente nous avons été reçus et accompagnés pendant toute la visite par son assistante, compétente, agréable et très disponible.

Dans la salle des séances, nous avons aperçu Madame la Ministre Marylise Lebranchu en pleine explication de texte !

Domage nous n'étions pas très nombreux, mais je pense que les participants ont apprécié l'accueil sympathique du personnel du Sénat aussi bien au restaurant que pendant la visite. En début d'année, l'A.H.M.S. 338° R.I.R. a réuni ses adhérents autour d'une galette des Rois ce qui permet à l'ensemble des participants de se retrouver pour fêter la nouvelle année.

L'Assemblée Générale s'est tenue le mercredi 10 juin dans la salle Maurice Lajoux.

Pour ce qui concerne les manifestations en 2016

Le 28 décembre 1995 les statuts de l'A.H.M.S. 338° R.I.R. étaient déposés à la sous-Préfecture de BELLAC.

Il y a donc 20 ans que notre Association a été créée par une poignée de bénévoles passionnés par l'histoire de Magnac-Laval et de l'un de ces régiments - le 338° R.I.R - au sein duquel leurs grands-pères respectifs ont combattu ou ont été tués le 28 août 1914.

Pour fêter cet événement, le banquet prévu le 20 novembre 2015 a été reporté **au samedi 12 mars 2016 à 12 h** - Nouvelle Salle des Fêtes de Magnac-Laval. Ce repas musical est offert à tous les adhérents et permettra à Maurice Pasquet de participer à cette manifestation après son grave problème de santé survenu en mai dernier.

La Galette des Rois le vendredi 8 janvier à la Salle des Fêtes de Magnac-Laval.

L'Assemblée Générale ordinaire le mercredi 8 juin à la salle Maurice Lajoux.

En cette fin d'année, le Président, le Bureau et le Conseil d'Administration adressent à tous les membres de l'Association leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

A l'année prochaine.

La Secrétaire,
Michèle PASQUET



ATELIER DE PEINTURE MOTIFS SYNTHESES ET METAMORPHOSES

Vernissage de l'exposition de Magnac-Laval

Notre atelier a repris ses activités avec, comme toujours, beaucoup d'enthousiasme. Nous avons accueilli de nouveaux membres et l'année s'annonce prometteuse en manifestations.

En effet, nous sommes sollicités pour participer à différentes expositions ou fêtes à l'extérieur, ce qui nous ravit. C'est pour nous autant d'occasions de partager notre passion et notre plaisir avec tous les visiteurs.

Comme chaque année, nous organiserons des séances d'initiation aux techniques que nous n'avons pas l'habitude de pratiquer et nous envisageons la visite d'expositions diverses.

Notre exposition annuelle à Magnac, si la Municipalité veut bien mettre la salle à notre disposition à cette date, pourrait avoir lieu en Juin 2016. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous.

La présidente : Marie MEYNIEUX



Pétanque Club Magnac-Laval

Le club comprend 45 licenciés et participe à de nombreux concours.

- Le concours officiel de l'Ascension a réuni 52 équipes. Le concours vétéran de septembre qui a réuni 18 triplètes ne sera pas reconduit en raison de la situation géographique.

- En championnat ligue et départemental :

- A Douzenac (19) en tête à tête ligue, Annie SERGENT a été battue en demi-finale par la championne corrézienne

- Stéphane SUDRE a lui été battu en 16ème de finale.

- Concours régional de Montmorillon toutes catégories en doublette, Michel FAYOL a été battu en demi-finale du général (128 équipes).

- Triplètes + de 55 ans (128 équipes) :

- Amand PASCAIL, Michel BAILLARGEAT et Marcel DUBOUCHET ont été éliminés en huitième de finale du B.

- Philippe ROGUET, Michel FAYOL et René FEYS-SAT ont été éliminés en quart de finale du B.

- Robert MEUNIER, Jean-Pierre MICHAUD et Michel SOUCHAUD ont été éliminés en finale du B.

- A Ambazac, finaliste et résultats honorables dans les autres concours.

- Classement du club : 23ème sur 65

- Championnats des clubs :

- l'équipe 1 termine 1ère en 3ème division et monte en 2ème division. Ils ont joué le titre les 13 et 14 novembre, match nul contre St Yrieix, éliminé au goal average.

- l'équipe 2 en 4ème division termine en 2ème partie de tableau composé de joueurs débutants, félicitations à Célia et à Rachel pour leurs progrès.

Le Président

Le Comité Des Fêtes de Magnac-Laval vous présente ses meilleurs vœux.

Les manifestations prévues en 2016 :

Fête de la musique : le 24 juin 2016

Fête nationale et feu d'artifice : le 13 juillet 2016



13 juillet 2015 - feu d'artifice

Chorale de la BASSE – MARCHÉ

Depuis début septembre, la chorale a repris ses répétitions, tous les lundis de 18h15 à 20h00 dans la salle proche de la Médiathèque.

La présidente

AMICALE DU 3ème AGE

Le 17 janvier, l'Amicale s'est réunie en assemblée générale, avec l'arrivée de 4 nouveaux adhérents, suivie d'une dégustation de la galette.

Samedi 7 février : concours de belote, 77 équipes ont participé.

Dimanche 8 mars : repas annuel servi par Mr BRULE, traiteur à Bellac. Repas très apprécié par les 160 personnes présentes.

Dimanche 22 mars : Thé dansant à la nouvelle salle des fêtes avec un orchestre de 1ère qualité (Nicolas VIOLET)

Dimanche 26 avril : 1er loto de l'année, participation en baisse par rapport à l'année précédente.

Jeudi 21 mai : voyage à Albi et ses environs. Tout d'abord le matin,

visite d'une charmante localité médiévale située à flanc de coteau. Après un repas copieux à Albi, découverte de la magnifique cathédrale ornée de superbes fresques et d'une voûte merveilleusement décorée.

Semaine du 8 au 13 juin : voyage en Normandie, avec de nombreuses visites dont : un des plus beaux villages de France, la maison de Gustave FLAUBERT, les falaises d'Etretat, la ville de Rouen en petit train, la vallée de la Bresle puis le dernier jour, la visite d'une fromagerie avec dégustation.

Mardi 8 septembre : journée pique-nique à l'espace du Rocher, nombreuse participation.

Dimanche 8 octobre : 2ème loto de l'année.

Samedi 7 novembre : 2ème concours de belote de l'année



FNATH Section de MAGNAC- LAVAL **ANNEE 2015**

L'assemblée générale cette année s'est déroulée le 07 février 2015 à la mairie du Dorat « salle Font Réaulx. » Le président Patrick PETITPAS et les membres de son bureau ont été réélus.

Le 14 juillet devait avoir lieu le pique-nique républicain. Celui-ci a été annulé, à notre grand regret, par manque de participants.

Le 12 septembre avait lieu la grande tombola à la FNATH 87 de Limoges.

Le 27 septembre nous avons dégusté un excellent repas préparé par Eric de l'Aquarium à l'Espace du Rocher.

Le 9 octobre une vente d'objets en porcelaine avait lieu sur la place de la République pour la semaine de prévention des cancers d'origine professionnelle.

Le 14 novembre un voyage est organisé par les transports LECOMTE-MOREAU « à l'Ange Bleu. ».

Comme chaque année, ont lieu des réunions d'information pour les sections locales.

La FNATH est une association des accidentés de la vie et qui, grâce à ses juristes, aide les personnes handicapées de tous les âges à faire valoir les droits et les accompagne dans leurs démarches.

Merci pour la subvention allouée par le conseil municipal

Contact: M. PETITPAS Patrick Président 05.55.47.34.24

BRIDGE CLUB

Envie d'apprendre ou de jouer au Bridge?

Le Bridge Club de Magnac-Laval organisera, **samedi 23 Janvier, une journée "Portes ouvertes"**, dont l'objet est de vous laisser goûter ce jeu séduisant. Vous aurez l'opportunité de jouer, avec d'autres débutants, plusieurs donnes. Puis, si vous voulez continuer, nous arrangerons un bref cours d'initiation. Tout gratuit.

Le journée aura lieu entre 14 heures et 16 heures. Le Club est situé dans la Maison des Associations (l'ancienne gare, route du Dorat).

Et si vous êtes déjà un joueur, peut-être cherchez-vous un club? Nous jouons, lundi et vendredi à 14h, un tournoi compétitif dans une ambiance accueillante.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Mike Errington au 0555686925 ou

Nicole Margot au 0555681747 ou

Janine Marsaudon au 0555607678

JUDO CLUB DE MAGNAC-LAVAL

Le club de judo de Magnac-Laval a fêté ses 20 ans cette année.

Nous avons eu envie de célébrer cet événement avec d'autres clubs de la Haute-Vienne dont les professeurs ont accepté notre invitation, ainsi que les anciens membres du bureau.

Nous remercions tous ceux qui sont venus nous rendre visite le 29 mai 2015.

Ce jour là, une trentaine de judokas adultes venant, entre autres, de Bellac, Saint-Junien, Châteauponsac ont eu le plaisir de participer à une démonstration spéciale dirigée par des pros de judo au top ! Et ceci pendant plus de 3 heures !!!

Après cet effort intensif, un repas « paëlla » attendait les quelques 75 inscrits, participants sur le tatami ou non, pour une soirée festive à la nouvelle salle des fêtes de Magnac-Laval. Ce moment ayant été apprécié de tous, le bureau a pris la décision de proposer à nouveau l'expérience sportive et gastronomique en 2016. Avis aux amateurs !



Alexandra Freulon



ASSOCIATION DES ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDUSTRIELLES DE MAGNAC-LAVAL

Le 18 avril dernier, notre association organisait son 1^{er} défilé de mode, un beau succès suivi d'un repas moules-frites avec soirée dansante.

Nous sommes très heureux aussi du festival Rock en Brame du 16 mai. Un public très nombreux et de tous âges est venu applaudir les musiciens.

La Fête de la Rentrée 2015 a pris l'eau ; sur 33 exposants inscrits seuls une dizaine de courageux, et nous les en remercions, sont venus s'installer derrière l'église. Cela ne nous a pas empêché de prendre rendez-vous avec les forains et les artistes de la scène ouverte pour le samedi 10 septembre 2016.

Poussés par les gens qui ont apprécié, nous avons bien l'intention de réitérer ces trois manifestations en 2016 : le défilé de mode avec dîner dansant à la Salle du Rocher en février 2016, le Festival de Rock fin mai/début juin (selon la disponibilité des groupes) sur

le champ de foire ainsi que la Fête de la Rentrée avec son vide-greniers et sa scène ouverte, le 2ème samedi de septembre.

Cependant, nous avons un nouveau projet qui devrait se concrétiser le dimanche 24 avril 2016 : une journée artisanale et commerciale où chaque commerçant et artisan de Magnac et du canton, pourra vous présenter ce qu'il a à vous proposer. Vous pourrez trouver sur place, restauration, buvette et animations.

Notre association agit dans le but de maintenir et accroître l'intérêt commercial de Magnac-Laval, nous espérons donc vous voir nombreux à nos manifestations et vous en remercions d'avance.

La Présidente

www.artisans-commerçants-magnaclaval.fr



GYM-CLUB 2014.2015

Les cours ont repris le **vendredi 12 septembre 2014** à 15h 30, toujours animés par Anyse notre monitrice diplômée.

35 personnes étaient présentes ce jour là.

Le **19 septembre**, l'assemblée générale a confirmé Mme CHEVALIER Michèle et son Bureau dans leurs fonctions.

Le **16 janvier** M.LEDON Patrick, adjoint aux sports représentait M.le Maire à l'après midi « Galette des rois ».

Le **20 juin** un excellent repas, dansant pour la première fois, nous était servi par Eric de l'Aquarium, dans une ambiance réunionnaise très appréciée à l'Espace du Rocher.

PARCOURS DU CŒUR

Le **28 mars 2015**: 85 personnes se sont rassemblées à

l'Espace du Rocher pour leur petite randonnée sur le chemin des Pouyades.

Les infirmiers et les pompiers prenaient les soins et mesures d'usage.

Ce jogging s'est terminé par un buffet offert par différents donateurs.

Qu'ils soient remerciés ainsi que les bénévoles qui entouraient la marche et la mairie qui a offert les boissons.

Merci également pour la subvention allouée par le conseil municipal

Les cours continuent en 2016:

Pour tous renseignements :

05.55.68.53.38/ 05.55.68.59.01/ 05.55.68.27.13

La présidente **MICHELE CHEVALIER**

DIAPASON BANDA

Cette association a été créée en 1999 par une quinzaine d'amis musiciens grâce à l'intercommunalité du canton de Magnac-Laval (Nord de la Haute-Vienne).

Aujourd'hui, c'est la Communauté de Communes Brame Benaize qui soutient l'association dans ses projets.

Après plus de 15 ans d'existence, l'effectif s'est étoffé et une trentaine de musiciens anime Carnavals, Corsos fleuris, Marchés de Noël, Fêtes locales et participe également à des Festivals et Concerts tout au long de l'année.

Cette Banda vous fera partager sa passion de la musique et sa convivialité à travers son répertoire varié (musiques espagnoles ou d'ambiance, variétés françaises,...)

Vous pourrez, en outre, venir découvrir une partie de son répertoire lors d'une soirée organisée le samedi 23 avril 2016 à la salle des fêtes de Magnac-Laval sur le thème des années 80.



VELO CLUB MAGNACHON

En 2015 le VCML visite le Jura

Après les Pyrénées, les Alpes et le Cantal, les années précédentes, le Vélo Club de Magnac Laval a porté son choix cette année sur le Jura pour effectuer son périple estival.

Sur ce point le Jura n'est pas en reste avec ses paysages montagnards alliant sommets rocheux, pentes boisées, et pâturages d'herbe grasse sur lesquels paissent les fameuses vaches montbéliardes avec leur joyeux tintamarre de cloches. C'est aussi la région des grands lacs avec leur eau limpide et turquoise.

C'est à St Claude capitale de la pipe et du diamant que nos cyclistes femmes et hommes se sont installés avec leurs conjoints pendant une semaine.

La gastronomie locale avec entre autres les raclettes,



tartiflettes, fromages, Comté, Morbier et ce vin particulier qu'est le vin jaune, ont fortement contribué à la bonne récupération des efforts.

Nos cyclistes ont escaladé les principaux cols du Jura avec des ascensions de 12 à 16 km et des sommets situés à des altitudes entre

1000 à 1300 mètres. Moyenne des pentes entre 4% et 6 % avec des passages à 9 %.

Après 6 jours de randonnée, 578 km parcourus dans les monts et vallées du Jura et de la Suisse toute proche, nos cyclistes sont revenus avec des souvenirs plein la tête, pour ne citer que les plus connus : La Faucille, Les Rousses, Septmoncel, la vallée de Joux, les lacs, etc.. et avec une envie : celle de recommencer l'année prochaine !

L'AAPPMA « Brame & Semme »

Bien que l'indice de fréquentation des cours d'eau, sur la zone couverte par notre AAPPMA « Brame & Semme » (*) reste relativement modeste, 2015 a enregistré une évolution de 32.82 % avec 174 cartes vendues contre 131 en 2014. La plupart des catégories ont progressé mais c'est celle consacrée aux « cartes annuelles, personne mineure » qui a fait un bon de 300 % avec 32 inscrits contre 8 l'année précédente. Est-ce un mouvement qui s'amorce vers un rajeunissement de la population de nos pêcheurs ?

Attendons les années à venir pour le confirmer !

Par ailleurs, notre association a élargi son parcours de pêche sur la Brame en récupérant, début 2016, celui de l'AAPPMA de Saint-Sornin-Leulac, laquelle arrête son activité faute d'un nombre suffisant de membres.

Cette « fusion » devrait quelque peu consolider notre activité à venir.

C'est lors de l'assemblée électorale du 20 novembre dernier, que le nouveau bureau, qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2016, a été élu à l'unanimité, il se compose :

- Président : Jean-Yves Maury,
- Vice Président : Philippe Peyraud (Ancien Président de l'AAPPMA de St Sornin Leulac),
- Trésorière : Nicole Berger,
- Secrétaire : Jean-Louis Gerbaud.

(*) AAPPMA: Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

JLG



MAGNAC ANIMATION

Magnac Animation, en 2015, a mis en place le concert d'Olivier VILLA qui a eu lieu le 7 novembre, avec en première partie le Groupe LU.K, ce qui a permis de les faire connaître; l'association a également participé aux dons à l'Association AINA, but de ce concert.

Depuis le mois de septembre 2015, un cours de country a été mis en place les jeudis soir à 20 h 30 à l'Espace du Rocher. Les cours sont donnés par Florence BABARIT.

Année 2016

L'Association Magnac-Animation fera venir le groupe KELTAS, pour animer la soirée « Choucroute de la mer » qui aura lieu le 20 février. Plus tard dans la saison, pour la fête de la mer, l'association sera, également chargée, de s'occuper de l'animation.

En liaison avec la Commission Culture, Magnac-Animation est en contact avec le théâtre du Cloître de Bellac et la Maison de la Culture de La Souterraine pour une future coopération.

Magnac-Animation a aussi en projet la mise en place d'ateliers de danses, de théâtre.

Annie Richard Présidente.



Groupe LUK



Olivier VILLA en concert

UNITE LOCALE DE LA CROIX ROUGE - CANTON DE MAGNAC-LAVAL

L'Unité locale de la Croix-Rouge de Magnac-Laval vous remercie de l'accueil que vous nous réservez lors de notre passage ainsi que de votre participation (même faible) contribuant au fonctionnement de ses activités ainsi que de ses instances supérieures.

Comme vous le savez, la CRF intervient dans cinq domaines d'activité qui sont : l'urgence et le secourisme—l'action sociale—la santé et aide à l'autonomie—la formation—l'action internationale.

Dans le cadre de l'urgence et du secourisme, l'instance départementale de la Croix Rouge qui possède deux ambulances doit impérativement en remplacer une en ce début 2016 (car trop vétuste et plus d'autorisation de circuler). Coût d'une ambulance neuve équipée 80 000 €. Celle-ci sera financée en majeure partie par les instances locales, en fonction de leur possibilité, donc de vos dons.

Notre unité locale continue d'apporter par ses activités (colis et animations pour les résidents de l'HIHL, aide vestimentaire, interventions diverses) aide, assistance, soutien et un peu de chaleur là où cela fait défaut.

Nous rappelons que notre magasin vestimentaire est ouvert à toutes et à tous, les jours d'ouverture (1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h à l'espace du Rocher, nouvelle salle des fêtes).

Merci aux personnes, qui par leur apport, contribuent à son renouvellement.



Une vue partielle du magasin : les penderies et présentoirs

L'unité locale de Magnac-Laval, Mr Michel POUJAUD

SOCIETE AVICOLE DU HAUT LIMOUSIN - SAHL

Nous nous y attendions depuis quelques années, nous savions bien qu'un jour ou l'autre, nous devrions quitter les lieux. En effet, en raison de travaux, nous n'aurons plus accès à la caserne. Une équipe s'est mise au travail pour déménager notre matériel de la caserne. L'association remercie Madame Jeannette DAUBY qui a accepté de mettre à notre disposition son hangar route de Dinsac pour y stocker notre très important matériel. Un grand merci aussi à ceux qui ont aidé, avec leurs véhicules à ce rapide déménagement. Merci aussi à l'ancien propriétaire Me SUIRE-DURON qui nous a permis, gracieusement, pendant 12 ans d'utiliser ses locaux. Ensuite, trouver un lieu d'exposition en si peu de temps n'était pas chose facile (tout était fait comme normalement : courrier, juges, affiches, ...). Après contact avec la municipalité et les associations utilisatrices de la salle des fêtes à cette période de l'année. L'expo 2016 aura lieu comme prévu les 16 et 17 janvier à l'Espace du rocher.

Il aurait été bien dommage, de ne pas faire cette 16ème édition, après le succès de la précédente. La SAHL se félicite que tout ait été mis en œuvre pour que cette manifestation, maintenant connue bien au-delà des frontières du département, ait pu trouver une suite favorable.

En effet, ce sont près d'une centaine d'exposants venant d'une douzaine de départements qui chaque

année depuis 15 ans participent à cet événement en présentant près de 1 000 animaux faisant le plaisir des nombreux amoureux de l'aviculture.

A l'affiche de cette 16ème édition :

- ◇ un challenge de la poule Brahma
- ◇ Un challenge du pigeon Texan
- ◇ Un championnat du lapin Grande Race

Nous vous attendons donc nombreux à cette nouvelle édition.



Les membres de l'association



ECOUTEZ VOTRE RADIO LOCALE SUR LE 90.1 FM OU SUR : RMJ.ASSO.FR

L'équipe de RMJ la radio des meilleurs jours tient à remercier ses auditeurs pour leur soutien et leur fidélité. Sans vous la radio n'aurait aucun sens. Nous travaillons pour vous et pour notre agréable région.

N'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner pour nous adresser vos observations et nous faire part de vos suggestions.

Quelques conseils pratiques :

Les petites annonces de particulier à particulier sont au tarif de 5€ pour 2 semaines (joindre le chèque avec le texte de votre annonce).

Les annonces des manifestations sont gratuites pour les associations de la commune de Magnac- Laval. Elles sont diffusées 4 fois par jour la semaine qui précède l'évènement.

Les textes des annonces doivent nous parvenir le plus tôt possible (une semaine avant serait le délai idéal).

Les campagnes de publicité pour les commerçants et artisans sont un prix très réduit : 75€ pour une semaine – 4 diffusions par jour pendant une semaine. Il est nécessaire de prendre contact avec nous le plus tôt possible afin de faciliter la production du message.

Vous pouvez nous joindre par :

Téléphone : 05.55.68.61.80

Mail : rmj.radio@wanadoo.fr

AFPAR

Tél : 05 55 60 51 42

Horaires de travail :

Lundi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 14h45

Mardi jeudi et vendredi de 14h à 17h

Mercredi de 13h30 à 16h30

Permanences physiques et téléphoniques :

Lundi de 10h à 12h

Mardi mercredi jeudi et vendredi de 14h à 16h

Nous sommes une association mandataire qui offre un service à toute personne (famille, personne âgée) pour l'emploi à son domicile d'une ou plusieurs personnes assurant un entretien du logement, une assistance de vie pour un accompagnement au quotidien (courses, aide à la personne...). Du fait de notre agrément aux services à la personne, chaque employeur peut bénéficier d'un avantage fiscal : toutes les sommes dépensées sont déductibles dans la limite des 50%.

Ce service est chargé d'aider les personnes dans leurs obligations d'employeur :

l'aide au recrutement (proposition de salarié)

l'aide administrative (rédaction des contrats de travail, édition des bulletins de paye, déclaration URS-SAF, transmission des attestations fiscales...)

la proposition de remplacement pendant les congés ou la maladie du salarié

Un conseil d'administration de 30 membres se réunit plusieurs fois par an pour la prise de décision. Chaque commune est représentée par 2 conseillers municipaux et 2 représentants d'associations locales (3ème âge, croix rouge). Les permanences (bureau situé à l'hôpital de Magnac Laval) et les démarches administratives sont assurées par Mme Perrot Christelle.

Mme La Présidente Madeleine SAILLARD

TROPHEE DES SPORTS 2015

Comme tous les ans le mois de juin marque la fin des différents championnats à l'exception de la pétanque. C'est aussi l'heure des bilans sportifs et des récompenses pour ceux qui, durant une année, ont réussi leur saison peuvent recevoir un trophée et c'est le sens de cette petite réception.

C'est aussi un moment où tous les dirigeants en profitent pour discuter autour du verre de l'amitié de leurs difficultés, de leurs réussites.

Cette année, une association mérite une mention spéciale pour sa coopération à un chantier participatif avec la construction d'un club-house par le CAM. Merci à tous ceux qui ont participé à la construction de ce bâtiment. Seulement 5 clubs ont proposé des récipiendaires car nombre de club aurait proposé des sportifs déjà récompensés.

Pour le CAM :

Brice BARRIERE , Christian BAILLARGEAT dit BABOLO, Daniel BRUSBY et Pierre CHANTON pour leur implication dans la vie du club.

Morgane KESTTELOT sénior fille.

Nils REQUEDA U7 jeune qui a le plus progressé avec ou sans ballon.

Léa, Marie-Aimée, Elise, Clémence, Emma toutes ces filles qui sur le terrain donnent du fil à retordre aux garçons de leur âge.

Alex CANIVEZ sénior garçon 5eme division.

Miguel FILLOUX sénior garçon 3eme division.

Le VCML :

Stephen WILLIAMS pour avoir traversé les USA en vélo soit 5034 km.

Le Hand :

L'équipe des - de 15 ans

Olivier CLUZAUD, Daniel BRUSBY et Thomas CAMEROLA pour arbitrage

Sébastien VELLENOWETH jeune joueur qui a participé aux sélections du comité de la Haute-Vienne.

Le Judo :

Mathilde TOURNOIS, Marie LUSSON, Colombe AUTHIER, Carla ROUBY, Alexandre CESCO jeunes du club récompensés pour leur assiduité et leur progrès.

Alexandra FREULON présidente du club pour son dévouement et son implication jusque sur le tatami.



Patrick LEDON

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Le conseil d'administration de l'ACCA

Président : André MAURY

Vice-Président : Christophe JULIEN

Trésorier : Cédric ALBERT

Secrétaire : Norbert MASSON

Membres : Patrick LEDON, Anthony ALBERT, Cédric ROCHE, Philippe PIOFFRET, Gérard FONTANILLAS

60 adhérents de l'association se partagent le territoire mis à leur disposition par les propriétaires de notre commune ; sur lequel ils exercent leur passion qui est la chasse.

Nous avons pour mission avec le concours de notre fédération de former les jeunes chasseurs et surtout de les accompagner la première année par la gratuité de leur adhésion.

Le chasseur d'aujourd'hui ne doit plus pratiquer de chasse cueillette mais se comporter en gestionnaire et respecter tous les utilisateurs de la nature.



André MAURY

BON A SAVOIR

INCIVILITÉS

JARDINIÈRES

Le fleurissement communal fait partie de la qualité de vie. Malheureusement, certains semblent éprouver un malin plaisir à détruire le travail des jardiniers communaux. Les jardinières installées sur le pont (route de La Southeraine) ont été vandalisées à 6 reprises

en juin quelques jours avant le passage du jury des communes fleuries

en octobre

en novembre

A chaque fois, les plantes sont arrachées, piétinées, jetées dans la Brame.

Ces dégradations ajoutées à d'autres entraînent un coût pour la collectivité à un moment où les économies sont à l'ordre du jour.

VERGER DES ENFANTS

Les tables de pique-nique sont dans la rivière, les cadenas des bornes empêchant l'entrée des voitures sont fracturés, arrachés. Les crayons mis en décoration sont cassés volontairement, de jeunes arbres disparaissent....

Quand l'argent du contribuable est dépensé pour réparer les dégradations, il n'est pas employé au service de la communauté. **C'est bien dommage !**

ECO POINTS CES INCIVILITÉS QUI NOUS COÛTENT CHER

Chaque acte d'incivilité constaté sur les éco-points entraîne l'intervention d'un ou plusieurs agents de la collectivité.



ATTENTION ! Il est interdit, sous peine d'amende, de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs.

Les consignes sont rappelées sur un panneau devant chaque éco-point, afin de limiter les erreurs de tri. La prévention et le tri restent les gestes les plus simples pour limiter l'augmentation de notre facture

TOILETTES PUBLIQUES

Nos toilettes publiques sont régulièrement vandalisées : portes arrachées ou enfoncées, lavabos et robinets cassés.

Nous avons cessé de fournir du papier toilette car celui-ci était régulièrement retrouvé au fond des toilettes !

Nous avons installé un sèche-mains électrique, qui a été détruit très rapidement.

C'est l'image de notre commune qui en pâtit car bon nombre de touristes font une halte sur la place de la République et utilisent ces toilettes publiques.



DÉJECTIONS CANINES

Marcher tranquillement dans la rue sans regarder où l'on met les pieds, c'est tellement agréable n'est-ce pas ?

C'est pourquoi nous vous informons que les déjections de nos amis les chiens seront interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, sur les espaces de jeux pour enfants, et devant la porte des habitants, par mesure d'hygiène publique à compter du 1er janvier 2016.

Elles seront **uniquement autorisées dans les caniveaux**, sauf pour les parties des passages pour piétons.

INFOS PRATIQUES

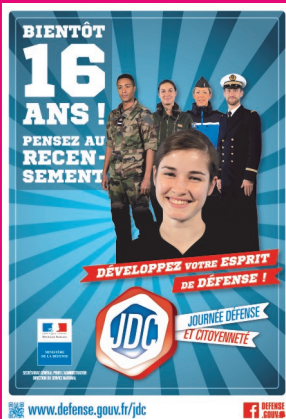


Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés :
05.55.12.69.72

Email : csn-

limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

ZOOM SUR L'ELAGAGE

ERDF vous rappelle les principales règles de sécurité et la responsabilité du propriétaire ou de l'occupant en matière d'élagage des arbres débordant sur le réseau.

LES REGLES DE SECURITE

A respecter aux abords des lignes électriques :

- ◇ Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé
- ◇ Ne jamais s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 volts, à moins de 5 mètres des lignes supérieures à 50 000 volts
- ◇ Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'un câble nu ou en contact avec un câble isolé
- ◇ Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'ERDF
- ◇ Ne pas faire de feu sous les lignes électriques
- ◇ Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage d'ERDF

LES RESPONSABILITES

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant, notamment si les 3 conditions suivantes sont réunies :

- ◇ La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- ◇ L'arbre n'a pas été planté aux distances légales
- ◇ L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est situé la ligne.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée. Aucun élagage ne peut être entrepris à moins de 3 mètres des lignes sans autorisation d'ERDF par l'envoi d'une DT-DICT sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Dans tous les autres cas, l'élagage est à la charge d'ERDF.

Pour contacter ERDF :

dépannage Haute-Vienne 09.72.67.50.87

Pour toute autre demande : 09.69.32.18.75

ENERGIE HABITAT +

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

- Peuvent prétendre à l'aide régionale :

Les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources

Les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale

- Un diagnostic thermique préalable est obligatoire.

- L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Région : www.regionlimousin.fr

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE A LA HAUTE DEFINITION

A partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les 6 chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

QUI EST CONCERNE ?

Tous les foyers qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Les foyers recevant les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est compatible HD.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Il faut vérifier son équipement soit en s'assurant que le logo « TNT HD » se trouve sur votre équipement, soit en vous plaçant sur la chaîne 7 ou la chaîne 57 et que le logo « Arte HD » est visible.

Si le téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer, l'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit.

Le 5 avril, il faudra procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.



Un Accueil de Jour Itinérant pour personnes âgées opérationnel sur le Canton de Magnac-Laval

Afin de mieux couvrir le nord Haut-Viennois, l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin (HIHL), qui propose déjà un service d'Accueil de Jour sur son site de Bellac (5 jours/7), a souhaité collaborer activement avec l'association Soins et Santé en proposant de mettre à disposition, sur son site de Magnac-Laval, un local entièrement équipé dans l'optique d'accueillir des résidents le mercredi durant la journée. L'objectif à travers ce projet est bien de travailler également avec l'ensemble des partenaires professionnels de santé et paramédicaux locaux dans le but de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie, atteintes de troubles cognitifs de rester le plus longtemps possible à leur domicile mais également de garantir un temps de répit et du soutien pour les aidants.

Le transport aller et retour des patients de leur domicile vers le lieu d'accueil est assuré par l'équipe soignante de Soins et Santé grâce à un minibus adapté au transport de personnes à mobilité réduite qui sillonne les alentours.

Pour plus de renseignements sur ce nouveau service :

ASSOCIATION SOINS ET SANTE

Le Castel Marie – 43, route de Nexon – 87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.33.99.00 – Fax : 05.55.33.99.10

Site Internet : www.soinsante-limoges.com

Courriel : secretariat@soinsante-limoges.com

Contact Directrice : Aurély DUSSARTRE-BOUGNOTEAU

L'armée de Terre RECRUTE
de sans Bac à Bac+5

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES
2, Bd Carnot (Carrefour Tourny)
BP 30835 - 87015 LIMOGES Cedex 1
☎ 05 55 34 84 00
Télécopie 05 55 34 84 04

SENGAGER.FR

Rejoignez le recrutement de l'armée de Terre sur :

f t g+ p
YouTube in

Coordonnées de la mairie



11, Place de la République 87190 MAGNAC-LAVAL



05.55.68.52.54



www.magnac-laval.fr



commune magnac laval



mairie.magnaclaval@wanadoo.fr

NOS HORAIRES D'OUVERTURES

Du lundi au jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 ; 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 ; 14 h 00 à 16 h 00

Fermé au public le jeudi après-midi, permanence téléphonique



RENSEIGNEMENTS



MAIRIE

Place de la République : 05 55 68 52 54
Du lundi au jeudi: 9h à 12h - 14h00 à 17h00
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h

Le Maire : M. JARRY
Les Adjoints : Melle DAUGE, M. BOELY, M. LEDON,
Mme RICHARD, Mr MAURY
Réception sur rendez-vous



MAIRIE : PERMANENCES
F.N.A.T.H. : 4ème vendredi, uniquement les
mois pairs, 8h30 à 9h

Permanences Chambre d'Agriculture : 05.55.60.92.40

Mardi et vendredi matin : 09 à 12 h

Permanence juridique :

3ème mardi du mois de 14 h à 17 h sur RV

O.D.A.S.E.A. (05.87.50.42.42)

Maison du département

Rue Camille Grellier

SECRETARIAT: Melle DAVID Liliane

Tel : 05 55 60 11 10 - Fax : 05 55 60 11 49

Email : mdd-magnaclaval@cg87.fr

Heures d 'Ouvertures :

Lundi au Jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

Jours et permanences
des intervenants

CONSEIL GENERAL : M. CZOCHARA Denis

CHAMBRE DES METIERS : Mme LLEHI L.

sur RV

A.D.I.L. : Mme BARRIERE Michèle

2ème et 4ème mardi du mois : de 14h00 à 16h30

C.A.U.E. : Mme CORNUAUD I.

sur RV

C.C.I. : Mme BOSSELUT Monique

sur RV

VIE ASSOCIATIVE :

Mme SAUTOUR –GUERIN Laure : sur RV

ANIMATEUR, ECONOMIE, EMPLOI : sur RV

REFERENTE AUTONOMIE : Mme FOUGERAS M.

Tous les vendredis de 14 h à 16 h

ASSISTANTE SOCIALE 05.55.60.11.22

Mme RIAUSSET Camille

Mercredi et Vendredi sur RV de 9h30 à 12h

AUTRES SERVICES

SICTOM : Bureau route de Bellac Tél : 05 55 68 60 43

DECHETTERIE : Tél 06 80 75 67 60

Horaire d 'hiver : du 01/11 au 28/02

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h15

Horaire d 'été : du 01/03 au 31/10

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h45

Samedi : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 17h15

MAXIMUM : Tél 05 55 76 22 78

TRESORERIE DE LA BASSE-MARCHE:

Tél 05 55 68 53 48

Place de la République

Tous les jours : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Fermé le mercredi et le vendredi après-midi

SYNDICAT D 'INITIATIVE :

Tél 05 55 68 59 15

Mardi, mercredi, vendredi 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi matin 9h30 à 12h30

GENDARMERIE : Tél 05 55 68 51 24

Avenue du Général de Gaulle.

POMPIERS : Urgence, le 18

HÔPITAL : Tél 05 55 60 52 00.

LA POSTE : Tél 05 55 68 51 39 Place de la République

9 h à 12h et 13h30 à 16h30 - le jeudi 9 h 30 - 12 h et 13 h 30—16 h 30 ;

le samedi : 9 h-11h30. Courrier : dernier départ 16h- samedi à 11 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Une fois par mois

SECOURS POPULAIRE : M^{me} TARGE, tous les Mardi de 14h à 16h à
Droux (ancienne maison des instituteurs)

ESPACE DU ROCHER

Centre médico-social

CROIX ROUGE :

Mr POUJAUD Michel 05.55.68.58.25

Permanence du vestiaire :

1^{er} et 3^{ème} mercredis, de 14h à 16h



ENT. PAILLER PASCAL

Maçonnerie - Rénovation - Isolation
Charpente - Couverture - Zinguerie
Plâtrerie
Démoussage de toiture
Monuments funéraires
(caveaux - marbrerie)



Les Grandes-Forges - 87190 MAGNAC LAVAL
Tél. : 05 55 68 58 73 - Fax : 05 55 60 79 21
332 343 995 RM 87 - APE 452 V - Email : pascalpailler87190@orange.fr

BLONDET JARDIN SERVICES

Z.A. de SIRVENON 87190 MAGNAC LAVAL
Tél. 05.55.68.67.21 Portable 06.82.11.81.68



POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ENTRETIEN

TAILLE de HAIES et ARBUSTES - ENTRETIEN des MASSIFS
- TONTE - DEBROUSSAILLAGE...

BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION D'IMPOTS
Selon loi de finance en vigueur

Entreprise Didier Courcelle

TRAVAUX PUBLICS

Terrassement-Assainissement
individuel et collectif-Filtre à
roseaux-Drainage-Démolition
curage de fossé- Bitume et
goudronnage-VRD



18 rue du 19 mars 1962
87190 MAGNAC-LAVAL
didier.courcelle87@orange.fr
0680102415//0555686570

TAXI CORDIER

06 61 58 88 05
05 55 68 14 67

Transports toutes distances
Transports médicaux - Tiers payant
Gares et aéroports
Véhicules de 1 à 9 Places - Climatisés

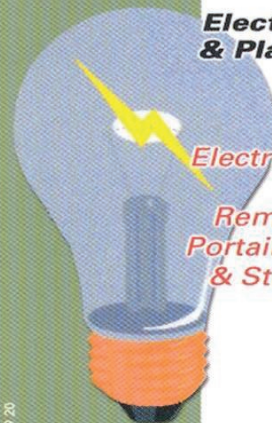


Communes de stationnement: Blanzac - Peyrat de Bellac - Mézières s/ Issoire

siret: 501 450 68800020

LAGELEC

**Electricité générale
& Plaques de plâtre**



*Electricité industrielle
& bâtiment
Remise aux normes
Portails automatiques
& Stores électriques
Chauffage
Climatisation*

Eric LAGE
Magnac Laval

05 55 68 01 51
06 08 24 41 69

Design Productions 05 57 89 09 20

SARL FRICARD

10 bis, avenue François-Mitterand
87190 Magnac-Laval



- Cuisines - ■
- Dressings - Placards ■
- Agencement - Cloisons sèches ■
- Parquets flottants ■
- Services et installations ■



- Neuf & Rénovation ■
- Menuiseries Bois Alu Pvc ■
- Volets-Portails ■
- Terrasses Bois ■
- Charpente et couverture ■

Tél : 05 55 60 18 12



Z.A. de SIRVENON 87190 MAGNAC LAVAL
Tél. 05.55.68.67.21 Portable 06.82.11.81.68
www.les-jardins-d-olivier.com

Création de jardins - Engazonnement - Vente et
plantation de végétaux - Clôture - Dallage - Bassin
Installateur de piscines O2POOL



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

JANVIER

Sam 09	Concours de belotte A.C.C.A - à l'espace du Rocher
Ven 15	18 h 30 Vœux de la municipalité à l'Espace du Rocher
Sam 16 Dim 17	16ème exposition avicole—Société Avicole du Haut Limousin—espace du Rocher
Lun 18	Assemblée générale Les Amis des fleurs - 20h00 à la salle Maurice Lajoux
Sam 23	Assemblée générale + Galette des rois Amicale des séniors - 14h00 à l'espace du Rocher
Sam 30	Concours de Belote du CAM FOOT - Espace du Rocher
Sam 30	9 h Assemblée générale FNATH - salle Maurice LAJOUX



FEBVIER

Sam 6	Concours de belote de l'Amicale des Seniors - 14h30 espace du rocher
Sam 13	Concours de bovins - Place du Champ de foire
Sam 20	20 h 30 Soirée Choucroute de la Mer - Magnac Animation et Comité des Fêtes - Espace du Rocher
Dim 28	14 h Concours de belote - Amicale du personnel Communal - Espace du Rocher



MARS

Sam 5	20 h 30 Repas dansant - CAM FOOT - Espace du Rocher
Dim 6	Repas annuel Amicale des séniors - à l'espace du Rocher

AVRIL

Sam 2	14 h Parcours du Cœur—Gym Club - Espace du Rocher
Dim 10	14 h Thé dansant - Amicale des séniors - Espace du Rocher
Dim 10	Fête des Plantes - Les Amis des fleurs
Sam 23	20 h 30 Concert Diapason Banda - Espace du Rocher
Dim 24	Loto Amicale des séniors - 14h00 à l'espace du Rocher

MAI

Sam 07	Défilé de mode et repas—Artisans et Commerçants—Espace du Rocher
Sam 28	19 h 1er festival de rock association des Commerçants et Artisans

JUIN

Sam 4	Rencontre HIP-HOP - Arts des Rues - Espace du Rocher
Mer 8	Assemblée générale A.H.M.S - à la salle Maurice Lajoux
Ven 24	Feu de la Saint-Jean Fête de la musique Comité des fêtes à l'espace du Rocher
Sam 25	Concours de pétanque semi-nocturne—Amicale des Sapeurs-Pompiers—Terrain de pétanque



JUILLET

Ven 01	Loto Amicale du personnel communal - à l'espace du Rocher
Mer 13	Feu d'artifice et bal populaire - Comité des Fêtes
Dim 19	Concours de pêche de l'A.A.P.P.M.A + Ouverture Jeune pêcheur à Droux

OCTOBRE

Dim 2	Loto de l'Amicale des séniors - 14h00 à l'espace du Rocher
Dim 9	Repas des anciens élèves - à l'espace du Rocher
Sam 15	Soirée paëlla - Comité des fêtes - Espace du Rocher



NOVEMBRE

Sam 05	Concours de belote Amicale des séniors - à l'espace du Rocher
Dim 06	Loto Amicale des pompiers - à l'espace du Rocher
Sam 12	Concours de belote - Club de Pétanque à l'espace du Rocher
Sam 26	Soirée entrecôtes FNACA - à l'espace du Rocher



DECEMBRE

Sam 31	Réveillon du Nouvel An Amicale des Sapeurs-Pompiers à l'espace du Rocher
--------	--

ÇA S'EST PASSÉ EN 2015...

Janvier - cérémonie républicaine hommage aux victimes des attentats des 7 et 9 janvier



Novembre - cérémonie républicaine hommage aux victimes des attentats du 13 novembre



Janvier - remise de diplômes au LEPA



Avril - fête des plantes



Avril - rénovation du vitrail de la chapelle du cimetière



Avril - visite de l'ambassadeur de Moldavie au LEPA





mai - festival rock et défilé de mode de l'association des commerçants et artisans



Juin—remise des Trophées des sports



juillet - remise des prix des maisons fleuries



Cérémonie du 14 juillet



Juillet - feu d'artifice



Novembre - concert Olivier VILLA



Octobre - dédicace livre de Mr MOLLEMAN

avec Jean-Charles GUILLOT

vos façades
sont mises en beauté

Le neuf

L'ancien

La rénovation

E.U.R.L. J-C Guillot - 87190 Magnac-Laval - 05 55 60 62 80

Jean-Charles GUILLOT
87190 MAGNAC LAVAL
05 55 60 62 80
Spécialité Façade
Neuf & Rénovation

Kiriel

SARL MAGNAC JARDI LOISIRS
IMPASSE LA RENARDIERE
87190 MAGNAC LAVAL
Tel : 05 55 68 54 86

VENTE ET REPARATION TOUTES MARQUES
DE MATERIEL DE MOTOCULTURE, CYCLES
ET MOTOCYCLES
JARDINERIE, MATERIEL DE PECHE ET CHASSE .
VETEMENTS CHAUSSANT ET ALIMENTATION ANIMALE
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H A 12H ET DE 14H30 A 18H30

MELI-MELO

NAISSANCES

Catalina **CANIVEZ**
Enzo **LAFLEUR**
Mathéo **EULOGIO-PICO**
Liam **LE MOAL RENAUD**
Lorane **REBOUL VALENTIN**

Jimmy **BERTHOMET**
Holly **GARDNER**
Maël **MAINGRET**

Félicitations aux parents et vœux de
prospérité aux nouveaux-nés

MARIAGES

Julien **CHERRUAULT** et Mathilde **DECRESSAC**
Théophile **MARTIN** et Mathilde **DAMILLEVILLE**
Alain **BRETHÉ** et Christian **BONNICART**
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

DECES

Simone **CHATAIGNON**, 97 ans, 8 avenue George Sand
Pierrette **CONTERNO**, 92 ans, 8 avenue George Sand
Hubert **VALLET**, 60 ans, 8 avenue George Sand
Lucette **PHILIPPON**, 90 ans, 8 avenue George Sand
Odette **CHASSAT**, 86 ans, 5, Place du Marché
Auguste **TROUBAT**, 75 ans, 5 route du pont La Villatte
Roger **MOUTAUD**, 86 ans, 42, rue Camille Grellier
Germain **COUSTY**, 90 ans, La Plauderie
Roger **MACHÈRE**, 89 ans, 8 avenue George Sand
Madeleine **SEVAUX**, 82 ans, La Bachellerie
Mélanie-Hélène **ARTIGAUD**, 94 ans, 8 avenue George Sand
Solange **JAMBAUD**, 80 ans, 8 avenue George Sand
Marie **BOUCHER**, 87 ans, 8 avenue George Sand
Simonne **GILLET**, 95 ans, 8 avenue George Sand
Philippe **BRULAT**, 47 ans, HLM Cité des Tourettes
Thérèse **VIGNAUD**, 90 ans, 1 rue Chanteclair
René **DAVID**, 85 ans, 22 avenue Joliot Curie
Adèle **BRISSIAUD**, 87 ans, La Mornière
Louise **BONNET**, 103 ans, La Croix Buffaud
Augustine **BOUTET**, 99 ans, 8 avenue George Sand
René **PEIGNOT**, 80 ans, 3 rue du 19 mars 1962
Pierre **VARAILLON**, 83 ans, 8 cité des Tourettes
Henri **MARQUET**, 90 ans, 8 avenue George Sand

Jean-Yves **GROSJEAN**, 59 ans, 5 rue du Puymaud
Marguerite **GUERRINI**, 92 ans, 14 rue Camille Grellier
Lucie **PAQUET**, 90 ans, 8 avenue George Sand
Raymonde **GABAUD**, 82 ans, 8 avenue George Sand
André **BARDOU**, 69 ans, Boisjeune
Janine **DU COURTIOUX**, 85 ans, 19 Faubourg du Pont du Gué
Andrée **FOURGEAUD**, 94 ans, 8 avenue George Sand
René **DANDRIEUX**, 91 ans, 2 rue de la Butte La Villatte
Yvonne **SAUMARD**, 93 ans, 8 avenue George Sand
Fernand **DUBOIS**, 93 ans, 8 avenue George Sand
Georgette **VARAILLON**, 90 ans, 8 avenue George Sand
Marcel **MAZEIRAS**, 83 ans, 8 avenue George Sand
Louis **DELOUME**, 86 ans, 3 avenue George Sand
Colette **PRÉVOST**, 81 ans, 10 Faye
Jacqueline **BUISSON**, 90 ans, 8 avenue George Sand
Marie **BABULLE**, 87 ans, 8 avenue George Sand
Edmond **ROY**, 90 ans, 8 Place Laval
André **GERALD**, 88 ans, 8 avenue George Sand
Pierre **CHEVRY**, 85 ans, Les Prugnes
Bernard **AUBERT**, 76 ans, Moulin de Chantrane
Françoise **LAVALLETTE**, 89 ans, 8 rue Jules Courivaud
Irène **BARRAU**, 89 ans, Route de La Souettraine
André **VEAUX**, 86 ans, 8 avenue George Sand
Condoléances aux familles

MAXIMUM

Collecte des encombrants 2016
Jeudi 18 février
Lundi 27 avril
Jeudi 18 juin
Mercredi 19 août
Mardi 27 octobre
Mardi 22 décembre

Inscriptions en mairie avant la veille midi



NOUVEAU A
MAGNAC-LAVAL
Jean-Yves MARTIN,
plombier-chauffagiste,
La Loubresse
06.22.72.07.48

Comité de rédaction

Présidé par Joselyne DAUGE
Membres : J.B. JARRY, S.BOURCY, P. LEDON,
A. MAURY, V. LALLEMENT, J. DAUGE
Directeur de publication : Jean-Bernard JARRY

AU SOMMAIRE

Edito	pages 2-3
Intercommunalité	page 4
A propos des finances communales	pages 5,6
Les travaux dans la commune	pages 7-8
Repas des aînés	page 9
Histoire de nos quartiers	page 10
Ecoles— Lycée agricole	pages 11-13
Temps périscolaire	page 14
Fleurissement	pages 16-17
Sapeurs-Pompiers	page 18
Office de tourisme	Pages 19-20
Portes de la Limousine	page 20
Pratiquons un sport	Page 21
Faites votre choix	Page 22
Les associations	Pages 23-31
Bon à savoir	Page 32
Infos pratiques	Page 33-34
Renseignements	Page 35
Calendrier des associations	Page 37
Ca s'est passé cette année	page 38,39
Méli Mélo	Page 40